

JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse.

DÉDIÉ AU ROI.

..... *Prosit nostris in montibus ortum!*
Enéide, liv. IX.

A O U T 1781.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.



JOURNAL DE NEUCHÂTEL.



*Annales politiques , &c. pour servir de continuation
au Journal de M. Linguet. Tome premier.*

C'EST une courageuse entreprise que celle d'être le continuateur des Annales politiques. Le public était passionné pour cet ouvrage périodique ; & le public est un bon juge. Mais il ne juge qu'en général & par sentiment ; il ne se rend pas compte à soi-même de ses jugemens ; il suit une sorte d'inspiration. Quand il a prononcé ses oracles , il n'est pas permis aux critiques de les contredire, je le fais ; mais leur fonction est de les interpréter , d'en rendre raison en détail , d'en fixer l'étendue ; c'est comme un texte qu'ils ont à traiter.

Essayons donc , puisque l'occasion s'en présente , de traiter celui-ci , qui est également riche & difficile. Essayons d'apprécier impartialement le travail , & les talens , & les succès de M. Linguet. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils quelque gré de cette ten-

tative. Nous reviendrons après cela à parler du continuateur.

On a pu désapprouver à divers égards M. Linguet ; regarder plusieurs de ses principes politiques comme des paradoxes trop hardis ; trouver son ton trop décisif ; blâmer les personnalités qu'il s'est permises ; lui reprocher de ramener incessamment ses lecteurs à foi ; l'accuser de les tenir toujours renfermés dans le cercle d'un petit nombre d'idées ; critiquer son style toujours tendu , jamais aisé , souvent un peu forcé & peut-être trop monotone : mais il aurait fallu une prévention injuste pour ne pas convenir qu'avec tout cela c'était un de nos meilleurs écrivains. On pouvait le critiquer ; mais on voulait le lire. Et , qu'on fût , ou non , de son avis , on ne le lisait point sans intérêt & sans fruit. Telle est la prérogative du génie.

Le caractère dominant de l'éloquence de M. Linguet , c'est l'énergie des pensées & du style. Jamais orateur n'eut au même degré la vraie éloquence du barreau , cette éloquence nerveuse , pressante , contentieuse (a) , qui semble dédaigner la persuasion ; qui veut tout emporter de vive force , qui fait une sorte de violence à l'esprit , & en comparaison de laquelle toute autre éloquence languit & ne paraît

(a) *Dixit summa cum contentione.* C'était le plus grand éloge de l'orateur au gré des anciens.

qu'une déclamation de parade. En ce genre, M. Linguet est supérieur, non-seulement à tous nos orateurs modernes, mais, je ne crains pas de le dire, à Cicéron même, & n'a de rival que le seul Démosthène.

Aussi écrit-il toujours des plaidoyers; d'un bout à l'autre de ses Annales il plaide: tantôt c'est contre M. d'Alembert; tantôt c'est contre l'esprit de corps; tantôt c'est contre la guerre; tantôt c'est contre les loteries; tantôt c'est contre la manie de manger du pain; tantôt c'est contre les progrès de l'épidémie philosophique... Mais toujours, toujours il plaide.

Il plaide bien: la cause dont il est l'avocat, est bien défendue; & il soutient ordinairement d'excellentes causes. De là le succès prodigieux de ses Annales.

L'idée même en était heureusement conçue. Que sommes-nous, nous autres petits journalistes littéraires, comparés à l'Annaliste du siècle? Nous analysons des brochures, tandis qu'il pèse d'une main hardie les intérêts des princes & des peuples: pendant que nous critiquons le style d'un ouvrage nouveau, il censure des abus dont la réforme intéresse l'humanité: nous n'écrivons que pour quelques littérateurs, & il écrit pour l'univers. Quelle immense carrière il s'était ouverte! & de quel imposant ministère il avait osé se charger!

Il en soutenait la dignité. Il a dit la vérité aux rois: il l'a dite d'un ton qui maîtrisait l'attention; il l'a

répétée avec force, avec véhémence, & quelquefois jusqu'au dégoût ; il n'a rien négligé pour l'inculquer ; il a forcé tout le monde à l'entendre, à l'écouter. Il obéit à la lettre à la mission du prophète : *Crie à pleins gosier, ne t'épargne point ; élève ta voix, comme le son du cor.* S'il est vrai, comme le disait Voltaire, qu'en parlant à nos Velches, il faille répéter souvent, ne pas se lasser de redire ce qu'on veut leur mettre en tête [recette dont il s'est servi lui-même, & qui lui a si bien réussi], M. Linguet a employé le moyen convenable ; & je le crois.

S'il n'y avait eu de réformateurs que le paisible **Œcolompade** & le conciliateur **Mélancton**, l'Europe entière serait catholique. Il fallait la véhémence & l'âcreté de Luther ; il fallait l'obstination moins emportée & plus réfléchie du mélancholique (a) Calvin, pour opérer une réforme. Il en est de même en toutes choses. Qu'un autre eût dit les mêmes choses que M. Linguet, mais d'un autre ton, sans échauffement, sans amertume, sans indignation, on s'en serait tenu à dire froidement : « il a raison ; » & on n'y aurait plus pensé. Avec M. Linguet, on n'en est pas quitte pour cela : il revient à la charge ; il ne vous laisse point de quartier ; il vous poursuit l'épée dans les reins, & vous tour-

(a) Cette épithète n'est point injurieuse. Bien loin de là ; ce ne sont guère que des hommes mélancholiques qui sont capables de grandes choses dans tous les genres.

mente & vous harcele : ce n'est pas au premier sang qu'il se bat , c'est toujours à outrance.

Lui reproche donc qui voudra cette colere presque perpétuelle qui anime son style : il en avait besoin pour se faire écouter. C'est par elle qu'il a déjà été utile ; c'est par elle qu'il le fera peut-être encore davantage dans la fuite. Et remarquez que tous les défauts qu'on peut lui reprocher sont des accompagnemens nécessaires de cette énergie de caractère, de pensées & de style , que vous admirez si justement en lui.

Ne lui reprochez pas de manquer de cette facilité qui rend si agréable la lecture de Voltaire , ni de ce sentiment , de cette onction , qui charme quelquefois dans Jean-Jaques Rousseau. Observez cela , si vous voulez ; mais que ce soit une simple observation , & non pas un reproche. Souvenez-vous que chacun a son genre , & que celui qui excelle dans l'un ne réussit presque jamais dans un autre.

Ainsi nous accorderons que M. Linguet peche souvent contre le bon goût dans le choix de ses expressions & de ses images ; mais nous ajouterons que le génie supplée au goût.

Nous dirons hardiment que M. Linguet , avec tous ses talens , ferait un des plus dangereux modeles que l'on pût se proposer : l'imitateur s'imaginerait qu'il *fait du génie* , dans le tems qu'il ne ferait que manquer de goût.

Je n'ignore pas qu'un arbitrage modéré, tel que celui-ci, ne satisfait jamais, ni les enthousiastes d'un écrivain, ni ses détracteurs. Et cela même, le mécontentement même des deux partis, prouve qu'on a pris un juste milieu.

En littérature, il me semble que le Journal de M. Linguet était très - superficiel : tout le reste y est approfondi ; la littérature n'y est qu'effleurée. Je ne sais même si l'on peut dire que cet écrivain célèbre soit un bon littérateur : qualité dont au reste il paraît se foucher assez peu.

Je citerai en preuve l'article de ses Annales, où il parle de la mort de MM. Condillac & Bateux (t. IX, p. 244) : cet article peut donner lieu à une discussion littéraire que je crois de quelque utilité.

Le journaliste n'y rend point assez de justice au *Cours de belles-lettres* de Bateux. Cet ouvrage est, selon lui, d'une très-mince utilité, ainsi que tous les autres écrits du même genre. « L'enfance, à laquelle ils semblent spécialement destinés, ne les entend pas ; & dans un âge plus avancé, si l'on est en état de les comprendre, on n'en a pas besoin. Un moment de réflexion en apprend plus à un homme intelligent que tous les préceptes du monde. Jamais les règles n'ont formé un grand écrivain, &c. »

Ce langage est celui de presque tous nos littérateurs ; ils ne parlent qu'avec dédain de la rhétorique ; ils ne veulent entendre parler ni de préceptes, ni de règles :

ils n'ont qu'un cri , *le génie ! le génie !* Et le génie , selon eux , ne connaît point de frein , ne se foumet à aucun principe : on dirait que c'est l'indocilité qui le caractérise. Pour moi , je ne comprends pas quel si grand mérite il peut y avoir à ignorer les regles , à ne pas favoir les suivre sans gêne , à ne pas vouloir profiter des remarques & des réflexions que l'expérience a faites sur les ouvrages du génie.

N'y a-t-il pas de l'orgueil à ne vouloir absolument rien tirer que de son propre fond ? & cet orgueil n'est-il pas nuisible aux progrès des arts ? Croyez - vous pouvoir en deviner seul tous les secrets ? . . Lors même que la lecture des bons ouvrages de rhétorique ne ferait qu'amener ces *momens de réflexion* , si utiles à *un homme intelligent* , avantage que je n'imagine pas qu'on veuille leur contester , encore ne faudrait-il pas dire qu'ils ne fussent bons à rien.

Mais de plus , ils marquent au génie les écueils qu'il doit éviter ; ils préviennent ses écarts ; ils exercent , ils forment le goût. Je suis persuadé que c'est en grande partie à la négligence , au mépris général de cette étude , qu'il faut attribuer la décadence du goût ; & , s'il m'est permis de le dire , je pense que M. Linguet lui-même écrirait mieux encore qu'il ne le fait , s'il eût daigné s'occuper davantage des principes de l'art.

Qu'est-ce , après tout , que cette rhétorique , dont on fait si peu de cas ? L'art de bien parler. Ainsi mieux on la connaît , plus on l'aura approfondie , & plus

on fera capable de bien écrire & de juger sainement. Comment veut-on qu'une telle étude ne serve à rien ? *Jamais*, nous dit-on, *les regles n'ont formé un grand écrivain*. Mais qu'on me cite donc de grands écrivains qui aient dédaigné la connaissance des regles. Combien de tems Ciceron n'a-t-il pas employé à s'en instruire à fond ? Il nous a même laissé plusieurs écrits sur cette matiere. Et pourtant Ciceron avait du génie. Lequel des anciens a négligé cette étude ? Et parmi les modernes, sont-ce les grands écrivains qui l'ont négligée ? Racine & Corneille citent Aristote ; Boileau a traduit Longin & refait l'Art poétique d'Horace ; Voltaire a respecté les regles, & a fait un grand nombre d'ouvrages sur la critique. . . Qu'est-il besoin de multiplier les autorités ? est-ce une assertion qu'il soit nécessaire de réfuter ? n'est-ce pas une these qui se détruit d'elle-même, que celle-ci ? « Pour bien écrire, il est inutile de remonter aux principes de l'art d'écrire. »

Je conviens que notre rhétorique est très-imparfaite, qu'elle s'est trop peu mise en peine d'indiquer les sources du beau, qu'elle ne s'est guere occupée qu'à prévenir les écarts, que c'est un manège où l'on enseigne l'usage du frein & non celui de l'aiguillon : *ita ut scriptorem potius corrigat quam instruat*. . . Qu'en conclure ? Qu'elle pourrait être plus utile, & non pas qu'elle est inutile.

Je fais encore qu'on appelle un *rhéteur* celui qui fait mal-à-propos une longue déclamation. Mais rien ne

préserve aussi sûrement un écrivain de *faire le rhéteur* que de bien savoir la rhétorique.

J'avouerais de plus, si l'on veut, que le Cours de belles-lettres de Bateux n'ajoute presque rien aux connaissances déjà acquises à cet égard ; qu'on n'y trouve pas des idées nouvelles, des vues profondes & utiles ; que le principe, auquel il ramène tout avec effort, est vague & insuffisant ; que c'est un principe qui n'apprend rien ; qu'en un mot l'ouvrage, à l'exception d'un petit nombre de morceaux, où l'auteur descend dans des détails de critique intéressans & instructifs, n'a guère d'autre mérite que d'être un recueil assez bien fait & agréable à lire. C'est beaucoup moins la défense du livre que j'entreprends que ce n'est celle du genre. C'est Aristote, Longin, Cicéron, Quintilien, c'est Bouhours, Rapin, Dubos, Rollin, que je veux défendre, en prenant le parti de Bateux. Je dois à la lecture de ces auteurs & aux réflexions qu'elle m'a fait faire, presque tout ce que j'ai de lumières sur la littérature ; *quod sentio quam sit exiguum* : je me fais une sorte de devoir de reconnaissance d'embrasser leur cause.

Je ne fais quel savant relisait tous les ans sa grammaire : de même je pense qu'il serait utile à nos écrivains de relire de tems en tems les bons ouvrages de rhétorique, ceux qu'on regarde généralement comme élémentaires : ce serait, si je ne me trompe, un excellent préservatif contre le mauvais goût moderne,

contre la bouffissure du style & contre la subtilité des pensées.

Sans vouloir être auteur, tout homme qui lit gagnera beaucoup à cette lecture : elle exerce & accoutume l'esprit à démêler aisément, à sentir vivement cette foule de beautés délicates, perdues pour les lecteurs vulgaires ; à peu près comme la lecture des poètes champêtres semble prêter de nouveaux charmes à la nature. Balzac aurait dit en son langage métaphorique, que l'humble critique sert de dame d'atour à la poésie.

Après avoir ainsi apprécié le Cours de belles-lettres, M. Linguet parle d'une traduction d'Horace, « aussi bonne, dit-il, que peut l'être une version, & une version d'un pareil auteur, souvent obscur, souvent négligé, souvent ... tel enfin qu'il serait peut-être bien fâcheux dans tous les sens à un moderne de lui ressembler. » A cette manière de juger, on est fort tenté de soupçonner que M. Linguet n'a pas lu Horace. Jamais, depuis la mort de Bavius & de Mævius, ce poète ne fut si rigoureusement traité : il n'a pas même besoin de justification ; pour sentir toute l'injustice de l'arrêt prononcé contre lui, il suffit de relire une de ses odes, de se rappeler quelques morceaux de ses épîtres ou de ses satyres. Il faut répondre à cela comme Scipion répondit aux accusations d'un tribun. Laissons là ce journal, & relisons le *Beatus ille*.

Quant à M. de Condillac, je l'abandonne ; je veux bien qu'il n'ait « donné, comme tant d'autres, qu'un

roman parsemé de quelques traits d'imagination. » Mais ce roman, bien fait, bien écrit, bien conduit, a son mérite ; il se fait lire avec intérêt ; il fait penser ; c'est le roman d'un homme de génie. Gardons-nous de mépriser les rêves philosophiques de Leibnitz & de Mallebranche ; ce mépris retomberait sur les rêves politiques, sur les rêves moraux. . . Nous mépriserions tout : car quel homme de génie n'a pas ses rêves ? M. Linguet a les siens, comme un autre. Le poète rêve ; le politique rêve ; le moraliste rêve ; le métaphysicien rêve ; nous rêvons tous, chacun de notre côté. Heureux le rêveur, dont les rêves intéressans & animés méritent, de quelque genre qu'ils soient, l'attention du public !

Sublimi feriet sidera vertice.

Ce n'est donc pas en littérature, à mon avis, que M. Linguet a brillé. C'est quand il est question d'affaires de barreau, de jurisprudence, de loix, qu'il se montre vraiment profond, original & supérieur : on voit qu'il possède ces matières ; tout son génie se déploie : on est surpris de la netteté, de la force, de l'espece d'agrément avec lequel il les traite. Ce ne sont pas seulement les essais toujours intéressans d'un homme de génie : ce sont des morceaux achevés.

Mais, nonobstant tous les talens de l'annaliste, les Annales politiques se seraient-elles aussi bien soutenues que l'Année littéraire & le Journal encyclopédique ?

J'en doute fort. Quoique plus resserré , le champ de la littérature offre bien plus de variété que le théâtre immense de la politique. Peut-être enfin se ferait-on lassé de retrouver sans cesse les mêmes principes , & un assez petit nombre de principes , appliqués à tout ce qui se fait sous le soleil. Leur nouveauté , leur singularité avaient d'abord attiré l'attention de tous les esprits ; l'énergie & la vivacité du style ont prolongé le charme. Mais , une fois bien familiarisé avec tous ces principes , le public changeant aurait vraisemblablement désiré qu'on lui parlât d'autre chose . . . & peut-être aussi M. Linguet nous aurait-il alors parlé d'autre chose. Car toujours l'inutilité des guerres , toujours le brigandage de la guerre de mer , toujours la dixme royale , toujours l'affranchissement des colonies , &c. ces grandes vues frappent d'abord ; une seconde fois , elles plaisent encore ; une troisième , elles intéressent moins ; une quatrième , elles commencent à fatiguer. . . .

Solve senescentem mature sanus equum.

Me trompai-je ? j'ai cru m'apercevoir qu'insensiblement le goût du public pour les Annales politiques avait déjà commencé à se ralentir un peu. On les lisait , on ne les dévorait plus : on en parlait moins , & on ne les a pas assez regrettées.

Parlons maintenant du continuateur , s'il en est tems.

Il s'est comparé modestement à Patrocle combattant en l'absence d'Achille. . . Mais on fait

Que, vêtu des armes d'Achille,
Patrocle mit l'alarme au camp & dans la ville.

C'était un redoutable guerrier ; l'armure de son invincible ami lui séiait à merveille : on le prenait pour lui. Tout cela peut s'appliquer au nouveau Patrocle : il tient la place de M. Linguet : même maniere de voir, mêmes principes, même style : on s'apperçoit à peine du changement. . . Quelqu'un, poussant la comparaison jusqu'au bout, observera que la lance formidable d'Achille fut un fardeau trop pesant pour la main même du belliqueux Patrocle : cette lance, dira-t-il, c'est le symbole du génie . . . Et le continuateur dira sans doute à cela qu'il ne s'est point vanté d'avoir le génie de M. Linguet.

En revanche, il n'a pas épousé ses ressentimens, ses querelles & ses haines : plus de personnalités, ni d'injures. . . Sera-ce un appât pour les souscripteurs ? Je ne fais. Nous blâmons fort les méchancetés ; mais, quand elles sont gaies, ingénieuses, nous aimons fort à les lire ; elles amusent, elles délassent du sérieux de la politique : j'ai vu souvent des cahiers de M. Linguet, dont on n'avait ouvert que les feuilles consacrées à la médifance . . . qu'on ne manquait pas de désapprouver hautement. C'est une singuliere chose que la bonté ! Nous n'osons plus rire de personne que sous cape, à

de mi, avec quelque remords : j'aimerais mieux être un peu moins bon, & l'être plus franchement, quand je ferais tant que de l'être. Une vertu ne saurait-elle donc devenir à la mode, sans qu'il s'y mêle affectation, politesse & fausseté ? Depuis que c'est la mode d'être bon, & que chacun s'en mêle, il y a de quoi prendre de l'humeur contre la bonté.

Le continuateur a les défauts de M. Linguet, comme il en a les qualités. Mais ses articles littéraires sont encore moins nombreux.

Celui où il apprécie l'Histoire philosophique & politique, m'a paru si bien fait, si impartial, qu'il m'ôte le courage d'en parler, comme c'était mon dessein. J'y renvoie mes lecteurs; ils y trouveront bien précisément, & mieux que je n'aurais pu le leur dire, ce que je pense de cet ouvrage célèbre. Je n'ai pas un mot à y ajouter : c'est un sac parfaitement bien étiqueté. . . J'ai même été fortement tenté de dérober cet extrait & de l'insérer dans mon Journal.

Tous les souscripteurs de M. Linguet devraient, ce me semble, rester à son continuateur. Et je ne crois pas qu'ils le fassent. Voulez-vous savoir pourquoi ? Lisez dans Lafontaine la fable *des Devinereffes*. C'est la quinzième du septième livre.

Tout est prévention. On dira simplement, « ce n'est plus Linguet ; » & on ne lira pas même. Si l'on se donne la peine de lire, on dira d'un ton de suffisance, « on voit bien que ce n'est plus Linguet ! » & tout fera

sera dit ; & l'on se croira connaisseur en style. . . Et quand ce serait M. Linguet lui-même, dont on imprimerait l'ouvrage sous le nom d'un autre, on dirait toujours : « quelle différence ! . . . » comme on reconnaissait si bien le style de Buffon dans des descriptions qui étaient de M. Gueneau.

Je souhaite fort de me tromper. Le continuateur des Annales mérite certainement un meilleur succès. Ce genre est son genre, & il y réussit très-bien, au gré même de tel qui ne goûte pas sa manière dans les autres genres de littérature. C.



Les Hochets de ma jeunesse, par M. le chevalier DE CUBIERES. Avec cette épigraphe : Il est des hochets pour tout âge. Deux parties in - 8^o, ornées d'une belle gravure & de deux vignettes. A Paris, chez Valleyre l'ainé, imprimeur - libraire, rue de la Vieille - Bouclerie.

CET ouvrage est un recueil de poésies, très-varié & très-agréable ; j'ose même assurer que depuis fort long-tems il n'en a point paru qui soit plus digne d'intéresser & de plaire. Il est divisé en deux parties. La première contient des poésies tendres ; celles de la seconde sont philosophiques. Je vais parler de la première partie.

Il est beaucoup de longues préfaces que l'on fait

Août 1781.

B

courtes en ne les lisant point ; celle de M. le chevalier de Cubieres est très-courte , & il est impossible , après l'avoir lue , de ne pas desirer qu'elle fût plus longue. La voici ; elle n'a de rapport qu'à la première partie des *Hochets*.

P R É F A C E.

Anacréon , mon maître , a chanté tour-à-tour

Bacchus , les graces & l'amour.

De la rose la plus nouvelle

Chaque jour il se couronnait ,

Et pour maîtresse il se donnait

Toujours la nymphe la plus belle ;

Puis sous la treille tour-à-tour

Il chantait les plaisirs , les graces & l'amour.

C'est lui qu'au milieu d'une fête ,

D'un petit souper clandestin ,

On proclamait roi du festin ;

C'est lui que , pour un tête-à-tête ,

On préférerait encor : c'est lui qui chaque jour

Célébrait les plaisirs , les graces & l'amour.

Des rois dont il eut la *tendresse* ,

Sa présence embellit la cour ;

Il s'y fit des amis , y changea de maîtresse ,

Y chanta les plaisirs , les graces & l'amour.

Veut-on réussir à son tour ?

Il faut qu'on imite ses maîtres ;

A la cour , à la ville , & sous l'ombre des hêtres ,

J'ai chanté les plaisirs , les graces & l'amour.

D'Anacréon le tendre ouvrage

Sera lu , relu d'âge en âge ;

Les belles , les amans l'admirent tour - à - tour !

Heureux si , comme lui , j'obtenais leur suffrage

En chantant les plaisirs , les graces & l'amour !

Quel abandon aimable ! quelle légèreté & quelle grace dans ces vers ! Je n'y trouve que celui - ci à reprendre ,

Des rois dont il eut la *tendresse*.

Il est bien vrai qu'Anacréon vécut long-tems à la cour de Policrate , tyran de Samos ; que ce monarque lui témoignait beaucoup de bonté , & le consultait même dans les affaires les plus épineuses : il est bien vrai qu'Hypparcus lui envoya un vaisseau de cinquante rames pour l'attirer à la cour d'Athènes ; mais tout cela ne prouve point qu'il eut la *tendresse de ces deux rois*. Ces derniers ne s'attachent guere , même à leurs favoris , & les Sully ne sont pas moins rares que les Henri IV. Quoi qu'il en soit , Anacréon a chanté les plaisirs , les graces & l'amour. M. le chevalier de Cubieres a prétendu l'imiter ; il a voulu chanter aussi l'amour , les plaisirs & les graces. Voyons s'il a réussi.

La première partie des *Hochets* est divisée en sept livres. Les vers des trois premiers sont adressés à Thémire , ou faits pour elle. C'est une espèce de petit roman érotique dans le genre de la Pancharis de Bonnefons. L'auteur , en vers de différentes mesures , y

exprime à peu près tous les sentimens qui agitent l'ame d'un jeune homme la premiere fois qu'il aime. Après avoir déclaré sa passion à Thémire (c'est le nom de sa maîtresse), il en fait le portrait. Le portrait, la déclaration, le serment, sont autant de petites pieces de vers plus ou moins longues ; les rigueurs viennent ensuite : je citerai celle - ci.

L E S R I G U E U R S .

Eh quoi, vous enviez ma triste destinée!

Amis, vous me croyez heureux!

Vous croyez que Thémire est sensible à mes feux!

Ah, quelle est votre erreur! Ma vie est condamnée

Aux supplices les plus affreux.

Thémire a dédaigné l'aveu de ma tendresse;

Mes prieres, mes pleurs, rien n'a pu l'émouvoir;

Elle m'a défendu de l'aimer, de la voir,

Et pour comble de maux, je l'adore sans cesse.

Ah! loin de me féliciter,

Plaignez - moi d'aimer la cruelle,

Plaignez - moi de brûler pour elle

D'un feu que sa rigueur vient même d'irriter.

Eh quoi! de marcher sur mes traces

Vous avez pu former le projet insensé,

Et déjà vous avez pensé

Qu'il était doux de plaire à la reine des graces!

Ah! n'aimez point Thémire : amis, craignez mon sort;

Amis, vous me voyez du port

En butte aux fureurs de l'orage;

Ne vous embarquez pas à la fausse lueur

De l'astre qui fit mon malheur,
 Et profitez de mon naufrage.
 Laissez-moi périr seul. Il n'est pas loin, hélas !
 Le jour fatal qui doit éclairer mon trépas.
 Quand de mes ans la Parque aura coupé la trame,
 Ecrivez sur ma tombe, écrivez seulement : ~
 " Ce sont les rigueurs d'une femme
 „ Qui l'ont conduit au monument. „

Il regne dans cette pièce une simplicité antique, & cette mélancolie douce & touchante qui est le caractère particulier de Tibulle. Et telle est presque toujours la manière de M. le chevalier de Cubieres; elle n'a rien d'affecté, rien de précieux; il ne cherche pas à montrer de l'esprit, le sentiment seul est son guide, & il va nonchalamment où ce dernier le conduit. Plusieurs de nos poètes érotiques modernes ont eu la manie de clouer, pour ainsi dire, un trait faillant, une pointe brillante ou ingénieuse, à la fin de leurs petits ouvrages; M. le chevalier de Cubieres s'arrête tout naturellement & sans effort, lorsque son cœur ne lui dit plus rien. Il imite quelquefois les anciens, mais il les imite en maître; par fois il les égale, & souvent il les embellit. Pour en voir la preuve, on n'a qu'à comparer la pièce suivante avec la dix-huitième élégie du premier livre de Propertius, qui commence par ce vers,

Hæc certe deserta loca & taciturna querenti.

L E S O L I L O Q U E.

Que cette solitude est paisible & tranquille !

B iij

De ces arbres touffus, jouets en d'autre tems
 De la tempête & des autans ,
 Comme la cime est immobile !
 Une onde qui murmure est tout ce que j'entends,
 Je puis donc en cette retraite
 M'entretenir de mes tourmens ,
 Sans craindre les discours d'une langue indiférete ;
 Ces arbres, ces rochers sont mes seuls confidens,
 Mais par où commencer, ô perfide Thémire !
 Le long récit de mon malheur ?
 Depuis quel tems, roi de ton cœur ,
 Ai-je perdu tout mon empire ?
 Hélas ! en ce moment , tu ris de mon martyre ,
 Et l'autre mois encor tu comblais mon bonheur.
 Qui donc t'a fait briser la plus heureuse chaîne
 Dont puissent deux cœurs s'applaudir ?
 Qu'ai-je dit , qu'ai-je fait qui t'ait dû refroidir ,
 Qui me doive attirer ton courroux ou ta haine ?
 Ai-je de nos amours divulgué le secret ?
 Ah ! je ne suis point indiscret ;
 Thémire, je ne veux point l'être.
 Le jour que , *rendue à ma foi* ,
 De tes *mille beautés* je devins seul le maître ,
 Des plaisirs que l'*amour* alors nous fit connaître ,
 Quels furent les témoins ? Les dieux , Thémire & moi.
 De les cacher toujours m'étant fait une loi ,
 Les dieux même , les dieux n'en savent rien peut-être .
 Ai-je fait des vers amoureux
 Pour une autre que toi, cruelle ?
 Et pour une chaîne nouvelle
 Ai-je quitté mes premiers nœuds ?
 Sans doute je connais des belles

Dignes de mon encens flatteur ;
 Mais mon esprit jamais n'obéit qu'à mon cœur.
 Ai-je pu les chanter ? Je ne fens rien pour elles.
 Daigne me regarder, Thémire, un seul instant ;
 Sur ce front que tu hais, qui te plaisait naguères,
 Ne vois-tu plus régner les touchans caractères
 D'un amour sincère & constant ?
 Va ! le crime toujours se peint sur le visage.
 Réponds-moi donc, Thémire, ai-je l'air d'un volage,
 Ou même d'un indifférent ?
 Arbres de ces forêts, si parmi vous on aime,
 Chênes, ormeaux, tilleuls, servez-moi de témoins,
 Et rendez compte de mes soins
 A l'infidèle objet de mon amour extrême.
 Combien de fois sous vos rameaux
 N'ai-je pas prononcé, n'ai-je pas fait entendre
 Son nom, que de moi seul ont appris les échos ?
 Combien de fois, hélas ! sur votre écorce tendre
 N'ai-je pas pour Thémire écrit des vers nouveaux ?
 Oui, Thémire, quand ton caprice
 A préféré peut-être un mortel inconnu,
 Au malheureux amant dont tu fais le supplice,
 C'est ici que je suis venu
 Me plaindre de ton injustice.
 A quelqu'ami sensible, & comme moi trompé,
 Par un objet qui te ressemble,
 J'aurais pu découvrir le trait qui m'a frappé ;
 Deux amis malheureux se consolent ensemble.
 Charmé de recouvrer enfin ma liberté,
 J'aurais pu mettre au jour ton infidélité ;
 Mais l'âme accoutumée au joug d'une superbe,
 En révélant ses torts, je croirais l'offenser,

*Et j'ose à peine ici laisser tomber sur l'herbe
 Les pleurs, les pleurs furtifs qu'elle me fait verser,
 Semblable au jeune agneau, victime obéissante,
 Que l'on mene à l'autel pour le sacrifier,
 Au fer du prêtre sans crier,
 J'ai tendu ma tête innocente ;
 Et ce bois écarté, qui m'a vu chaque jour
 Rêver à l'objet que j'adore,
 Me reverra, me voit encore
 En proie aux tourmens de l'amour.
 Heureux encore & fier de vivre dans tes chaînes,
 Sur l'écorce des jeunes chênes
 Je graverai ton nom & les plus tendres vers ;
 De mes amours encore ils porteront l'empreinte,
 Et les échos de ces déserts
 Répéteront encore & ton nom & ma plainte.*

Il est vrai que les mouvemens passionnés, les idées tendres de cette piece appartiennent en partie à Pro-perce : mais M. le chevalier de Cubieres y en a ajouté qui ne sont point dans l'original, & qui donnent un nouveau prix à l'imitation. La comparaison du *jeune agneau qui sans crier tend sa tête au fer du prêtre*, est de M. le chevalier de Cubieres ; & combien elle est heureuse dans un pareil sujet ! Combien ce vers, *Vos eritis tristes, si quos habet arbor amores*, est rendu simplement par celui-ci,

Arbres de ces forêts, si parmi vous on aime !

Combien cet autre, *omnia consuevi timidus per-*

ferre superba , est traduit avec précision par le suivant :

Mais l'ame accoutumée au joug d'une superbe !

Il n'y a dans cette piece que les deux vers suivans qui me semblent mériter la critique :

Et j'ose à peine ici laisser tomber sur l'herbe
Les pleurs, les pleurs furtifs qu'elle me fait verser.

Furtifs est dur , sur-tout placé à l'hémistiche. D'ailleurs les adjectifs en *if* font rarement un bon effet dans la poésie ; un poëte qui a autant de goût que M. le chevalier de Cubieres devait les éviter. *Laisser tomber sur l'herbe* est d'une simplicité prosaïque. Il faut être simple , mais point trop familier. Les Romains avaient une langue dans laquelle rien n'était bas ; les moindres détails étaient ennoblis par cette enchanteresse : la nôtre est bien différente. Voltaire l'a comparée à une pauvre honteuse qui craint de demander , & à qui il faut faire la charité malgré elle. Cette comparaison est d'une vérité frappante : il faut enrichir la langue , mais il ne faut pas lui donner de la fausse monnaie. Je ne citerai plus parmi les pieces adressées à Thémire , que le commencement de celle qui a pour titre , *l'Agonie*. C'est celle des Thémiréides qui m'a le plus charmé , & je ne doute pas qu'elle ne fasse le même effet sur les lecteurs.

L' A G O N I E.

Ma bouche, où fleurissait la rose ,

Est couverte à présent d'une triste pâleur ;
 Mon sang a perdu sa chaleur ;
 A trancher mes destins la *parque* se dispose ;
 Telle dans nos vergers tombe une jeune fleur.
 C'est toi *seule*, objet que j'adore ,
 Qui hâtes la fin de mes ans.

Mes baisers & les tiens, & ces plaisirs charmans
 Qu'après avoir goûtés, on veut goûter encore ,
 Je les expie en ces momens.

Lorsqu'on fuit de l'*amour* le culte légitime ,
 On n'espère, on ne voit qu'un avenir flatteur ;
 Hélas ! le sacrificateur
 Finit par être la victime.

Le dieu qui de mes jours fait pâlir le flambeau ,
 Des jeunes insensés trop prompts à le connaître ,
 Sera le bienfaiteur, ainsi que le bourreau.
 C'est l'*amour* qui leur donna l'être ,
 L'*amour* creusera leur tombeau.

Je vois le mien qui s'ouvre, & suis prêt d'y descendre...
 Eh quoi ! de tes beaux yeux tombe un torrent de pleurs.
 Thémire, ah ! calme tes douleurs ;
 Peut-être qu'en faveur du couple le plus tendre ,
 Les dieux révoqueront leur décret inhumain ,
 Et n'ordonneront pas que ta tremblante main
 Aujourd'hui recueille ma cendre.
 Oui, pour t'aimer encore, oui, je vivrai demain, &c. &c.

Du sentiment, de la volupté, de la passion, un
 dramatique plein de feu & de vivacité ; voilà ce qui
 m'a frappé dans ce petit ouvrage : je le regarde comme
 un chef-d'œuvre dans le genre élégiaque. J'aurais bien
 voulu y découvrir quelque tache ; mais en vain l'ai-je

examiné avec l'œil de la plus sévère critique, je n'ai pu qu'admirer.

Les quatre derniers livres de cette *premiere partie* renferment des pieces dont la plupart avaient déjà paru dans l'*Almanach des muses* ou dans d'autres recueils, & dont le mérite est connu. On distingue parmi celle-ci le *Pour & le contre*; c'est une esquisse rapide des défauts & des vertus des femmes, le titre l'annonce: le *Nouveau Narcisse*, conte pastoral; *Chloé*, imitation de Gessner; l'*Épître d'un cénobite à un homme du monde*. Cette dernière a été écrite du séminaire, & attribuée pendant long-tems à M. le chevalier de Boufflers. Ces quatre livres renferment d'autres pieces qui n'avaient point encore vu le jour. Je voudrais bien les faire connaître aux lecteurs; mais les bornes naturelles d'un journal ne me permettent que de citer la dernière.

Stances sur les poètes érotiques,

Veut-on favoir quelle est la place
Que les poètes de l'amour
Occupent au haut du Parnasse
Dans le temple du dieu du jour?

Ami des fleurs à peine écloses,
Des plus jeunes beautés & des vins les plus vieux,
Anacréon d'abord se présente à mes yeux,
Couché sur du pampre & des rosés.

Catulle aussi voluptueux,

Aussi charmant dans une orgie,
 Etendu mollement sur un lit somptueux,
 Careffe l'oiseau de Lesbie.

Properce est plus savant, son vers est plus pensé,
 Et même plus philosophique ;
 Aussi les *musés* l'ont placé
 Dans un fauteuil académique.

Celui qui de *Délie* éternisa le nom,
 Tibulle qui de l'art ignora l'imposture,
 Tibulle, ami de la nature,
 Repose sur un verd gazon.

Quant à moi, qui ne suis Properce ni Tibulle,
 Mon desir sera satisfait,
 Si je puis dans le vestibule
 Avoir le coin d'un tabouret.

Ces stances sont faites à la maniere de celles de Voltaire *sur les poètes épiques* : mais quoique dignes d'éloge à quelques égards, elles ont bien moins de perfection. On ne desire rien après avoir lu celles de Voltaire : tous les principaux poètes épiques y sont nommés ; & pourquoi M. le chevalier de Cubieres passe-t-il sous silence *Horace*, *Ovide*, *Pétrarque*, &c. & quelques autres qui, dans le genre érotique, valent peut-être mieux qu'*Anacréon*, *Tibulle*, *Catulle* & *Properce* ? Il fallait ou les louer tous, ou ne pas faire des *Stances sur les poètes érotiques*. Quoi qu'il en soit, M. le chevalier de Cubieres mérite une place distinguée parmi ces derniers, à côté de l'*Ovide français*, de

Dorat ; je ne crois pas , d'après sa modestie , qu'un tabouret soit assez pour lui , il pourrait bien quelque jour avoir la place qu'il donne à Properce.

La piece la plus piquante de la seconde partie est intitulée : *Parallele de deux siècles célèbres , ou Epître à nos peres*. L'auteur , dans cet ouvrage , feint de donner la préférence au siècle présent sur celui de Louis XIV ; mais par la maniere ironique dont il les compare tous deux , il fait bientôt sentir lequel en est le plus digne. Je vais en citer le plus joli morceau.

Pour être en tout sublime , il faut , mes chers Gaulois ,
 Posséder beaucoup de richesses ;
 Nous en avons plus que vous mille fois ,
 Et les palais de nos maitresses
 Sont plus beaux que ceux de vos rois.
 Ennemis de toute imposture ,
 Simples dans vos écrits , simples dans vos discours ,
 Vous ne suiviez que la nature ,
 Et votre esprit sans feinte , sans détours ,
 De tout ornement faux rejetait la parure :
 Despréaux imitait pour être original ,
 Lafontaine écrivait sans maître ni rival ,
 Corneille lentement créait la tragédie ,
 Racine inventait l'art des vers ,
 Moliere détrônait la vieille comédie ,
 Bourdaloue aux pécheurs entr'ouvrait les enfers ,
 Pascal en traits de feu lançait le ridicule ,
 Quinaut de Philomele égalait les concerts ,
 Fénelon instruisait & charmait l'univers ,
 Et Chaulieu rappelait Tibulle.

Tous ces mortels fameux ne nous font point rendus ;
 Mais nous les surpassons , & la chose est certaine ;

Les mêmes honneurs nous font dus.

Nous n'avons point de Lafontaine,

Sans cesse on le dit , on l'écrit ;

Cependant quelques fortes têtes

Ont fait aussi parler les bêtes ,

Et leur ont donné plus d'esprit.

Qu'on vante moins les beautés Grecques

Du philosophe Phrygien !

Nos animaux font des Sénèques

Qui raisonnent tous & très-bien.

Pour des Boileaux , j'en connais mille

Qui savent allier l'agréable à l'utile.

Est-il un seul de nos rimeurs

Qui n'ait fait une poétique ,

Où très-sagement il explique

Comment ses vers font les meilleurs ?

Je ne parle point de la scène ;

De *Thalie* & de *Melpomene*

De votre tems l'empire était borné ,

Nous l'avons agrandi , nous l'avons même orné

De chefs-d'œuvres éclos aux bords de la Tamise ;

L'ombre de Shakespéar , vêtue en Artémise ,

Nous a développé les secrets de son art :

Déjà nous commençons à les mettre en usage ;

Melpomene à *Thalie* a cédé son poignard ,

Thalie à Melpomene a prêté son langage.

On vante Fénelon & ses écrits touchans ;

Mais ne voyons-nous pas tous les six mois paraître

Des poèmes en douze chants ,

Qui feront quelque jour plus admirés peut-être ?

Quinaut fut critiqué, je n'en suis pas surpris;
 Nul de ses opéra n'a des beautés exactes,
 Nous seuls leur donnons quelque prix
 En les réduisant à trois actes.
 Pour des *Chaulieux*, en vérité,
 Nous en avons des fourmillières;
 Etrennes, madrigaux, &c.

Tout ce morceau, que je regrette de ne pas transcrire en entier, me semble travaillé avec beaucoup de légèreté & de finesse. Il était difficile d'apprécier en moins de vers *Corneille*, *Boileau*, *Racine*, *Molière*, *Fénelon*, &c. Chacun de ces grands hommes est peint d'un seul trait. Mais ne pourrait-on pas faire à cette pièce en général un reproche assez fondé ? C'est l'ironie qui en fait la base, & cette figure n'est-elle pas monotone, & même un peu fatigante, quand elle domine seule dans une pièce d'une aussi longue étendue que l'*Épître à nos pères* ? Quoique l'auteur y prétende avec raison que nous n'avons plus de Lafontaine, je vais citer cependant une de ses fables, comme une des mieux faites que j'aie jamais lues.

La Mort du loup.

Accablé sous le poids & des ans & des maux,
 Un loup touchait à son heure dernière.
 Ce loup fut la terreur des bois & des hameaux.
 Avant de finir sa carrière,
 Il mande ses enfans, & leur parle en ces mots :
 « Mes fils, vous m'avez vu sans cesse

Tremper mes ongles dans le sang,
 Attaquer les moutons, leur déchirer le flanc ;
 Voilà les jeux cruels où se plut ma jeunesse.

Mes vieux forfaits & les nouveaux ,
 Je les expie en ma vieillesse,
 Et mes remords sont mes bouteaux.

J'entends les cris plaintifs & les voix gémissantes
 Des timides agneaux , des brebis innocentes ,
 Que ma rage plongea dans l'éternelle nuit ;
 Un spectre même , un spectre en tout lieu me poursuit ;
 C'est l'ombre d'un berger qui dormait sous un hêtre ,

Et que mon appétit glouton
 Envoya dormir chez Pluton :

Dans un songe , mes fils , il vient de m'apparaître.

Pour apaiser ses manes en courroux ,
 Pour apaiser le ciel (le ciel pardonne aux loups
 Dont le repentir est sincère) ,

Si j'échappe aux dangers qui menacent mes jours ,
 Et si les dieux cléments en prolongent le cours ,

Je jure par ces dieux ; dont je crains la colere ,
 Que du sang des bergers , que du sang des agneaux ,
 Je ferai désormais avare.

Oui , mes fils , oui , je me prépare
 A me nourrir de végétaux ;

Je me mets au régime. Un exemple si rare
 Est digne qu'on l'imite ; imitez - le , mes fils !

Les bergers sont nos ennemis ,
 Réconcilions - nous , chérifions - nous en fretes ;
 N'enfanglantons plus les fougères ,
 Et du ciel nous serons bénis . »

Comme il haranguait sa famille ,
 Il voit , à la faveur d'un reste de clarté ,

Un

Un malheureux anon de sa mere écarté,
 Broutant une verte charmille ;
 Voilà que du vieux moribond
 A cet aspect la force se ranime ;
 Sur le jeune imprudent il s'élançe d'un bond ;
 Mais ce fut là son dernier crime.
 Du sang de l'innocent à peine il est repu,
 Qu'il expire sur sa victime.
 On meurt ainsi qu'on a vécu.

Cette fable est imitée de celle du P. des Billons, intitulée *le Loup pénitent*. Les fables de celui-ci sont en latin. Pour mettre tout lecteur à portée de comparer les deux auteurs, je vais transcrire ici la fable du P. des Billons, traduite en français par lui-même. Edition de Manheim, année 1779.

Le Loup pénitent. Fable.

« Plongé dans l'amertume du repentir, sire loup se mit un jour à détester sérieusement la perversité de ses moeurs, la scélératesse de sa vie. Ce n'est pas vivre, dit-il, que d'être toujours agité des fureurs de la cruauté, toujours enflammé de l'amour du carnage. Je veux donc commencer tout de bon à changer de conduite ; je veux mettre un frein à mes passions déréglées ; je veux me conformer aux regles de la douceur & de la bonté. La paix & l'innocence regnent chez la nation moutonniere : allons y chercher de bons exemples & un commerce propre à corriger

Août 1781.

C

ce qu'il y a de vicieux dans nos penchans. Il dit ; & fans différer, il va droit à un troupeau de moutons, dans la disposition sincere, à ce qu'il croyait, non-seulement de ne leur causer aucun dommage, mais encore de les charmer par son édifiante conversion. Hélas, qu'une mauvaise habitude a de force ! A peine voit-il de près cette nation paisible, qu'il sent renaître son ancienne férocité. Esclave volontaire de ses appétits gloutons, il en fuit les mouvemens impérieux, & se jette sur la premiere victime que le sort lui présente.

Cette fable nous apprend que, quand la honte attachée au crime est le seul motif qui en retire les hommes, ils y retombent ordinairement dès la premiere occasion.»

Ne peut-on pas dire, après avoir lu ces deux fables, que M. le chevalier de Cubières a imité le P. des Billons comme Lafontaine a imité Esope ? Quelle féchereffe dans la fable du bon pere ! quelle grace & quelle vérité dans celle de l'auteur des Hochets ! L'idée de *l'ombre du berger qui, pendant son sommeil, apparaît au loup meurtrier*, produit le plus grand effet dans la piece imitée, & appartient tout-à-fait à l'imitateur. *Je me mets au régime* est charmant ; & qui pourrait ne pas aimer ces deux vers,

Et que mon appétit glouton
Envoya dormir chez Pluton.

On lit dans les œuvres de Voltaire une fable (c'est

la seule qu'il aurait faite) intitulée *le Loup prédicateur* : elle ressemble beaucoup à celle du P. des Billons ; mais est - il bien vrai que Voltaire en soit l'auteur ? N'est-ce pas une injure que des éditeurs étrangers lui ont faite , que de l'insérer dans sa collection ? Est-il bien possible que la plume brillante & légère de l'auteur des *Contes de Vadé* ait tracé les lignes suivantes , tirées mot à mot de cette fable ?

Dès qu'on s'en aperçut, ô bête carnassière !
 Au loup, s'écria-t-on ! L'un s'arme d'un hoyau ,
 L'autre prend une fourche, & mon pere eut beau faire ,
 Hélas ! il y laissa sa peau.

Non , maudits éditeurs , non ; nous respectons trop , nous admirons trop l'auteur de la *Henriade* , pour lui attribuer ces lignes à peine rimées , & que Pradon peut - être n'aurait point voulu avouer. Je reviens à mon sujet.

S'il est permis d'aller sur les brisées du P. des Billons , il ne l'est point sans doute d'aller sur celles de Lafontaine. On peut embellir le premier , mais on fera toujours au-dessous du second. M. le chevalier de Cubieres n'étant pas assez convaincu de cette vérité , a refait , sous le titre de *la Guerre des animaux* , une fable que Lafontaine avait déjà donnée sous celui du *Lion s'en allant en guerre*. Si jamais une entreprise a pu être appelée téméraire , c'est sûrement celle du chevalier de Cubieres. On n'imité point ce qui est

inimitable , & tout le monde fait que cette épithète convient à Lafontaine par excellence. L'auteur des *Hochets* eff peut-être déjà convenu de ses torts : il n'est qu'un moyen de les lui faire sentir plus vivement , c'est de mettre sans observations ni commentaires ces deux fables sous les yeux du lecteur.

Le Lion s'en allant en guerre. Fable XIX du cinquieme livre de Lafontaine.

Le lion dans sa tête avait une entreprise.
 Il tint conseil de guerre , envoya ses prévôts ,
 Fit avertir les animaux :
 Tous furent du dessein , chacun selon sa guise.
 L'éléphant devait sur son dos
 Porter l'attirail nécessaire ,
 Et combattre à son ordinaire ;
 L'ours s'appréter pour les assauts ;
 Le renard ménager de certaines pratiques ,
 Et le singe amuser l'ennemi par ses tours.
 Renvoyez , dit quelqu'un , les ânes qui sont lourds ,
 Et les lievres sujets à des terreurs päniques.
 Point du tout , dit le roi , je les veux employer :
 Notre troupe sans eux ne serait point complete.
 L'âne effraira les gens , nous servant de trompette ;
 Et le lievre pourra nous servir de courier.

Le monarque prudent & sage ,
 De ses moindres sujets fait tirer quelqu'usage ,
 Et connaît les divers talens.

Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

La Guerre des animaux. Fable.

Les animaux, un jour irrités justement ,
 Résolurent enfin de déclarer la guerre
 A cet autre animal qui , fier impunément ,
 S'arroge sans raison l'empire de la terre ;
 Cet animal , pour lui si prévenu ,
 (Faut - il , lecteur , que je le nomme ?)
 De toi sans doute il est connu ;
 Et je n'ai pas besoin de dire que c'est l'homme.
 Au prudent & brave lion ,
 Dont l'ame à la peur est fermée ,
 D'une commune voix fut confié , dit - on ,
 Le commandement de l'armée.
 Quelques mauvais plaifans assez surpris d'y voir
 L'âne peu valeureux & le timide lievre ,
 Affraient qu'à l'instant de faire leur devoir ,
 De tels foldats auraient la fièvre.
 Au général ce propos fut rendu :
 Avec raison , dit - il , on me condamne ,
 Si l'on croit que je veux placer le lievre & l'âne
 Aux premiers rangs ; jamais je ne l'ai prétendu.
 L'âne a la voix fonore , & le lievre timide
 A la course rapide ;
 L'un fera mon ouvrier , & l'autre mon héraut .
 On a grand tort quand on les raille .
 L'*Alexandre* des bois raisonnait comme il faut ;
 Par eux il gagna la bataille .
 Ministres , généraux , dont un succès brillant
 Couronna la moindre entreprise ,
 Vous saviez dans les tems de crise
 De chacun à propos employer le talent .

Cette seconde partie des *Hochets* renferme quelques pieces qui avaient déjà été imprimées dans ce Journal : tels sont les *Vers adressés à madame la comtesse de B**** , en lui envoyant deux volumes de Shakespear , & l'*Épître à feu M. Dorat sur Pierre-le-Grand & Roséide*. Le mérite de ces pieces est connu ; mais parmi celles qui paraissent ici pour la première fois , je conseille aux gens de goût de lire l'*Épître à MM. les chevaliers de l'ordre de****. La nécessité de ne donner dans un Journal que de courts extraits , m'empêche de la transcrire ; c'est avec regret que j'y renonce. Cette épître est du meilleur ton , la philosophie s'y cache sous les graces : cependant j'y ai trouvé quelques vers dont les formes m'ont semblé profanes.

Une familiarité quelquefois trop nue , un style trop dépourvu d'images , enfin une simplicité trop peu colorée , voilà les défauts les plus ordinaires de M. le chevalier de Cubieres. S'il veut s'en corriger & se défier sur-tout de son extrême facilité (conseil très-utile que lui a donné en vers charmans , avant de mourir , son ami Dorat) , je crois qu'il se fera un nom distingué dans la littérature , & méritera une partie des éloges qu'il a donnés à quelques - uns de ses contemporains. L'extrait que j'ai déjà fait dans le Journal de Nancy de ses *Eloges de Voltaire (a)* m'a

(a) Cet extrait a paru depuis imprimé séparément , sous

valu quelques plates épigrammes : elles m'ont si peu touché , que j'ai eu d'abord le dessein de les imprimer moi - même. Je fais depuis long - tems qu'il est bien difficile d'être juste sans devenir l'objet de quelqu'injustice , & je crois sur-tout que la persécution honore lorsqu'elle n'est point méritée. Cet *Eloge de Voltaire* est un des ouvrages les plus importans de la seconde partie des *Hochets* , & j'ose répéter qu'il est le meilleur en vers qu'on ait fait de ce grand homme.

le titre de *Réflexions impartiales sur le concours académique de 1779*. On les trouve à Paris , chez Valleyre l'ainé , imprimeur-libraire , rue de la Vieille-Bouclerie.



T H É A T R E S. (a)

Eloge de CLAUDE-JOSEPH DORAT, suivi de poésies qui lui sont relatives, d'une apologie de Colardeau, d'un dialogue intitulé Gilbert & une furie, de la Vengeance de Pluton, ou suite des Muses rivales, ouvrage dramatique en vers & en prose, & de quelques piéces détachées; vol. in-8^c de 297 pages, Paris, Gueffier & Couturier.

CET éloge d'un poète dont le nom fera long-tems cher aux amateurs des lettres, est un tribut payé par l'amitié. Mais c'est un tribut impartial, & l'on trouve dans le cours de cet ouvrage bien plus souvent le juge éclairé que l'ami indulgent. Nous allons entrer dans quelques détails, persuadés que la meilleure manière de louer le panégyriste de M. Dorat, est de mettre les principaux morceaux de son éloge sous les yeux du lecteur.

Après une comparaison ingénieuse entre Périclès répandant des fleurs sur la mémoire de plusieurs Athé-

(a) Ce ferait ici la place de l'article des Théâtres; mais nous sommes obligés de prévenir nos lecteurs que le défaut de nouveautés occasionne le silence du rédacteur de cette partie; il attend l'impression de Richard III pour en rendre compte.

riens tués à la bataille de Samos , & le panégyriste de M. Dorat , après quelques détails sur la famille de ce poète aimable , l'auteur poursuit ainsi :

« Le premier ouvrage de M. Dorat fut une ode sur le malheur. C'est la divinité que tous les gens de lettres devraient invoquer en entrant dans la carrière , puisque c'est souvent la seule qui préside à leurs travaux. Une *épître* à la princesse de Robeck & d'autres pièces fugitives suivirent l'ode sur le malheur. Ces jolis riens occuperent les cercles , & y produisirent un effet bien différent de celui que l'auteur en attendait. Il est dans la société une foule d'oisifs titrés , qui dignes de ces tems de barbarie où les nobles ne savaient pas lire & auraient rougi de le savoir , s'imaginent que les talens de l'esprit déshonorent celui qui les cultive. Ces personnages aussi ridicules que vains oublient que l'homme de génie est autant au-dessus d'un roi qu'ils sont eux-mêmes au-dessous de ce dernier ; que Voltaire & eux sont dans l'ordre moral comme le fini & l'infini dans l'ordre métaphysique. Ils ne savent pas que le sage ferait bien de les haïr , s'il n'était pas plus juste de les mépriser , & s'ils n'excitaient pas plus de pitié que de colere. »

L'auteur parle ensuite de la liaison entre M. Colardeau & M. Dorat ; liaison qui subsista jusqu'à la mort du premier , malgré leur rivalité. Il compare M. Dorat à Ovide , & M. Colardeau à Tibulle ; rapprochement heureux à beaucoup d'égards. Après avoir passé en

revue différentes pieces fugitives de son ami , l'auteur nous peint ainsi la légèreté qu'il mettait dans son travail. Comme l'abeille qui se nourrit de mille sortes de fleurs , M. Dorat voltigeait entre mille occupations. « Son activité ne lui permettait pas de s'attacher à un seul ouvrage. L'excès de ses forces peut-être l'obligeait à les disperfer. Chaque jolie femme qui frappait ses yeux , chaque événement singulier , chaque homme remarquable par ses talens ou ses vertus qui apparaissait sur la scène du monde , la nouvelle du jour , l'histoire de la veille excitaient sa verve tour-à-tour. Il entremêlait sans cesse les myrtes & les cyprès , les lauriers & les roses ; il composait en même tems des tragédies & des madrigaux , un poëme didactique & des contes. »

Ce que dit l'auteur au sujet des fables & des contes de M. Dorat , qu'on n'a pas manqué de rapprocher des mêmes ouvrages de Lafontaine , & de rabaisser beaucoup par conséquent , nous paraît fort sensé. « Il nous a semblé , dit - il , qu'au - dessous de Lafontaine il était plusieurs places honorables , & que M. Dorat occupait une des premières. Il nous a semblé que le *Conte d'Alphonse* était un petit chef-d'œuvre ; non dans le genre de Lafontaine , mais dans celui de M. Dorat. Cet ouvrage est plein de volupté , de finesse , de graces dans ses détails , de situations plaisantes & même comiques. Celui de Combabus nous a fait aussi grand plaisir , &c. . . . » Les Baisers de M. Dorat n'ont

pas fait moins de bruit que ses fables , & fournissent au panégyriste de justes éloges que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rapporter. Il passe ensuite en revue les différens romans de M. Dorat , tels que les *Lettres d'une chanoinesse* , les *Sacrifices de l'amour* , les *Malheurs de l'inconstance* , &c. ouvrages qui n'ont fait qu'ajouter à la réputation de leur auteur. Mais le titre le plus solide de cette réputation , celui qui assure à M. Dorat une place vraiment distinguée dans la république des lettres , c'est son poëme de la déclamation. On trouve dans cet ouvrage des vues saines sur cet art si négligé aujourd'hui , écrites noblement : ce qui prouve que M. Dorat savait écrire dans plus d'un genre , & eût peut-être obtenu plus de célébrité , s'il en eût moins embrassé.

Le panégyriste , après une dissertation sur la comédie , remplie de vues judicieuses , passe en revue les différens ouvrages dramatiques de M. Dorat. Ils sont au nombre de quinze ; savoir : *Zulica* , tragédie , 1760 ; *Théagène & Cariclé* , tragédie , 1763 ; *Regulus* , tragédie , 1773 ; *la Feinte par amour* , comédie , 1773 ; *Adélaïde de Hongrie* , tragédie ; *le Célibataire* , comédie , 1775 ; *le Malheureux imaginaire* , comédie , 1776 ; *le Chevalier Français à Turin* , *le Chevalier Français à Londres* , comédies , 1778 ; *Roslide* , comédie , 1779 ; *Pierre-le-Grand* , tragédie , 1779 ; *Alceste* , tragédie ; *Zoramis* , tragédie ; *les Prôneurs & Merlin bel-esprit* , comédies. Ces quatre dernières

pièces n'ont point été représentées. Écoutez l'auteur de cet éloge sur les deux comédies de M. Dorat qui ont eu le plus de succès, & sont restées au théâtre.

« *Le Célibataire & la Feinte par amour* seront toujours vues avec plaisir. Ces deux pièces sont écrites avec goût, avec légèreté, avec finesse. Le rôle de S. Gérons dans la première est d'un naturel & d'une vérité qui tient à la vraie comédie; le cinquième acte de cette pièce est un des plus beaux qu'il y ait au théâtre, & même un des plus moraux. Terville subjugué par l'éloquence de Mont-Briffon, montre clairement que les systèmes échouent contre les sentimens, que les folles imaginations des hommes, que les calculs spécieux de l'esprit ne tiennent pas contre l'amour, & que l'on n'est véritablement heureux qu'en aimant la vertu & qu'en suivant la nature. Le sublime plaidoyer que celui d'où l'on sort pénétré & convaincu de ces vérités touchantes! Il vaut mieux que les plus belles harangues des orateurs les plus célèbres. Il y a dans l'autre des portraits frappans; l'intrigue en est simple. Dans l'une & dans l'autre il y a plus de développement que d'action, & c'est ainsi que l'on fait des comédies de caractères, &c. »

Nous ne suivons point l'auteur dans l'analyse très-détaillée qu'il donne de Zoramis. Il s'excuse sur ce qu'aucun journaliste n'ayant parlé de cette tragédie, il était nécessaire de la faire connaître. Mais nous croyons cet extrait un peu trop long pour un éloge

qui ne doit présenter les objets que successivement , & pour ainsi dire de profil. Au reste , l'intérêt répandu dans cet extrait peut en faire excuser la longueur. Nous pensons seulement qu'il est déplacé. L'auteur considère M. Dorat comme poète léger. « Sa couronne , dit-il , est composée de lauriers & de fleurs ; & ces dernières en font peut-être le plus bel ornement. Ces fleurs sont ses poésies fugitives. Elles se répandaient d'abord dans la capitale & de là dans la province. On les lisait avec avidité , & au bout d'un certain tems l'auteur les rassemblait & les offrait au public sous un titre quelconque. C'est ainsi qu'il a donné à différentes époques *les Fantaisies* , *les Nouveaux torts* , & le premier volume du *Coup-d'œil sur la littérature*. On trouve dans ces trois recueils des pièces de tous les genres. Ces bagatelles ne sont pas aussi frivoles que bien des personnes le croient. Plusieurs événemens singuliers & remarquables y sont consignés en jolis vers , ce qui vaut bien la prose lourde & monotone des gazettes. On y trouve des peintures vraies des mœurs du tems , des modes & des ridicules du jour. Ces pastels fugitifs , ces croquis légers peuvent servir à l'historien qui médite de grands tableaux , & plus encore au moraliste qui observe l'influence des événemens sur les hommes , & celle des hommes sur les événemens. Dorat dans ces petits ouvrages a moins de négligence que Chaulieu ; il a plus de précision que Gresset , plus de traits fins , plus d'esprit que le cardinal de Bernis , plus d'abandon

que Bernard ; plus de graces que Desmahis , plus de coloris que Voltaire , & enfin une légéreté qui n'appartient qu'à lui. C'est là que sa muse ressemble à cette nymphe qui courait sur les épis sans les courber. »

Ce jugement nous paraît fait avec goût , & les rapprochemens en font heureusement sentis. Nous doutons cependant que beaucoup de gens pensent que les poésies fugitives de M. de Voltaire ont moins de coloris que celles de M. Dorat , malgré la petite justification dans laquelle l'auteur se hâte d'entrer. Au reste , on peut dans ce genre occuper le second rang après M. de Voltaire , & y occuper une place très-distinguée. L'auteur lave ensuite M. Dorat du reproche qu'on lui a fait dans les dernières années de sa vie , que ses ouvrages se ressentaient de l'affaiblissement de sa santé. Il cite son Epître à la variété , bien propre en effet à prouver la fausseté de cette imputation. Après avoir pallié adroitement les especes de torts qu'on prétend que M. Dorat a eus avec les philosophes , torts qui , s'ils étaient réels , seraient bien excusés par la façon dont ces messieurs en ont agi avec lui ; l'auteur de cet éloge parle ainsi de son personnel : « Si nous avons eu beaucoup à louer en parlant des ouvrages de M. Dorat , nous ne le louerons pas moins en parlant de sa personne & de son caractère. Sa passion dominante était un amour immodéré pour la gloire , qu'il n'avait point l'air de mépriser , comme on l'a prétendu , mais dont seulement il paraissait ne pas se soucier beaucoup.

Il traitait cette divinité à peu près comme ses maîtresses. Il lui ravissait des faveurs, & feignait de la dédaigner. . . . Il avait les vertus que donnent la religion & la philosophie. Ces vertus sont à peu près les mêmes. Il était doux, poli, bienfaisant, plein d'humanité & de franchise. Une chose qu'on aura peine à croire, & qui cependant est vraie, c'est que sous un extérieur léger & presque frivole il cachait un grand fond de bonhomie, & la poussait même jusqu'à la crédulité. . . . Il avait une activité incroyable. Il ne paraissait jamais occupé, & il l'était sans cesse. Il travaillait par-tout, dans les cercles, aux promenades, aux spectacles. Il observait en courant, & peignait de même. Et malgré cela, il n'apportait jamais dans la société ces distractions si communes à ceux qui ont plus de commerce avec les livres qu'avec les hommes. Il y montrait de l'esprit, & savait sur-tout faire briller celui des autres : talent ordinaire de ceux qui en ont le plus. Il parlait peu ; mais il écoutait bien, & l'on ne pouvait s'empêcher d'aimer son silence. . . . Il avait dans sa tournure physique quelque chose de vif, de délié & de lesté, qui annonçait absolument le caractère de ses écrits, &c. »

Ceux qui ont vécu avec M. Dorat, pourront juger de la vérité de ce portrait, & l'y reconnaîtront avec plaisir. « Il mourut à Paris le samedi 29 avril 1780, d'une maladie de langueur qui le consumait depuis environ deux ans. Il conserva jusqu'au dernier moment

sa présence d'esprit , sa fermeté & ses principes. Ainsi fut enlevé à la littérature un homme qui promettait plus encore qu'il n'avait tenu , & qui avec le secours du tems & de l'étude fût devenu sans doute supérieur à lui-même. » Nous ne ferons qu'indiquer les différentes pieces fugitives qui suivent cet éloge , parce qu'elles ont toutes été imprimées ailleurs , & que deux même ont paru dans notre Journal. Elles sont au nombre de sept : l'*Épître à l'ombre d'un ami* , par madame la comtesse de Beauharnais , non moins célèbre par ses ouvrages que par son attachement pour M. Dorat , le *Portrait de M. Dorat* , l'*Épître au même sur Pierre-le-Grand & Roséide* par M. le chevalier de Cubieres ; la *Réponse de M. Dorat* ; les *Vers à M. le chevalier de Cubieres* , par M. de Laus de Boissy ; la *Réponse aux manes de M. Dorat* , par M. Lemierre de l'académie Française.

A la suite de ces poésies sont trois morceaux d'une certaine étendue , le premier intitulé , *Apologie de Colardeau* ; le second , *Dialogue de Gilbert & une furie* ; & le troisieme , *la Vengeance de Pluton* , en un acte , en vers & en prose. Ces opuscules n'étant guere susceptibles d'extraits , & celui-ci étant déjà fort étendu , nous y renvoyons le lecteur , contens d'avoir fait connaître autant qu'il nous a été possible l'éloge de M. Dorat , qui ne fait pas moins d'honneur à l'esprit qu'à l'ame de M. le chevalier de Cubieres.

Par M. G. D. L. R.

PIECES

PIECES FUGITIVES.



Courſe dans les Alpes.

*Non hic e veſtigio ſurgunt immenſæ altitudinis jugæ ;
non percellunt formidine minantia caſum ſaxa ;
procul abeſt omne quod metum incutit ; ſpectantur
eminus ſecure , quæ cominus ſunt horrori ; gradualis
eſt quem natura ſibi amicum habet & familiarem ,
a collibus ipſis herbiferis ad altiſſimas ſterilesque
cautes , æterna nive glacieque obſitas , proſpectus.*

SCHUCHZER , *Itinera Alpina.*

29 juillet. **S**AMEDI matin, nous partîmes de Lau-
fanne, M. D. . . . M. R. . . & moi pour viſiter la
partie la plus voiſine des Alpes du pays d'en-haut,
ou, pour m'exprimer moins vulgairement, de l'ancien
comté de Gruieres. La chaleur ſuffoquante qui nous
calcina juſqu'à Vevey m'aurait rendu la route déſa-
gréable, ſans la bonne humeur de mes amis de voyage,
qui me fit oublier que j'étais dans une fournaïſe entre
les rocs & les murs du Deſalay.

Quand l'amitié daigne être d'un voyage,

Peut-il jamais être ennuyeux ?

D'un ſeul de ſes regards la déeſſe ſoulage

AOÛT 1781.

D

Le mortel le plus malheureux.

Quoi qu'on en dise, dans chaque âge

Le véritable ami fut toujours le vrai sage.

Vevey. Arrivés à Vevey, ville trop connue par la *Nouvelle Héloïse* & la proximité des bosquets chimériques de Clarenç, pour retracer sa situation & le caractère de ses habitans, nous allâmes, comme bons amis des Anglais, loger à la *Ville de Londres*; là nous dînâmes avec un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, le plus gai & le mieux conservé que j'aie jamais rencontré: il contrastait originalement avec un sombre & laconique colon Américain en robe brune à l'arménienne & en vastes caleçons de nanquin, dont les regards étaient des éclairs, & les réponses des monosyllabes; du reste grand amateur de l'esclavage & des plantations.

Les noirs soucis fillonnaient son visage,

Que le soleil avait bruni;

Et l'air féroce d'un sauvage,

Qui quitte à regret son rivage

A la tristesse réuni,

Le faisait croire au déclin de son âge.

Mais auprès du vieillard les roses du printemps

Avec plaisir semblaient renaître,

Et malgré les traces du tems

Qu'on voyait sur son front paraître,

Une charmante aménité,

Une aimable & douce gaieté

En s'unissant à la vieillesse

Pour charmer son dernier loisir , (a)
 Nous apprenait que la jeunesse
 N'est pas toujours la saison du plaisir.

Chatel-Saint-Denis. Vevey passé , nous voilà bientôt dans un pays inconnu , d'abord assez monotone , ensuite plus agréable. Chatel-Saint-Denis , premier village du canton de Fribourg , nous présente déjà un culte , des habitations , des mœurs & des paysages totalement différens ; son antique château garde un passage fort étroit ; plus loin , les campagnes s'élargissent , les champs sont couverts de bleds ; à leur suite des prés nouvellement fauchés qui s'étendent jusqu'aux premiers côteaux des Alpes couverts de troupeaux & de pâturages : nous voilà donc hors de chez nous ; mais qu'aurions-nous à craindre ?

Entre chaque pays la prudente nature
 Pour limite a placé des monts ou des torrens ,
 Bien plus pour arrêter l'injure
 Et les efforts des conquérans ,
 Que pour appprendre au voyageur paisible
 Qu'il change de patrie en changeant de climats.
 Rien n'est plus vrai : tout homme né sensible
 Doit reconnaître à chaque pas
 Que pour le cœur il n'est point de frontieres ,
 Et qu'en chaque pays l'homme trouve des freres.

(a) Ces vers ne sont pas exacts. *S'unissant à la vieillesse pour charmer son dernier loisir...* Est-ce donc que la vieillesse charme le dernier loisir ? ... Les deux derniers vers ne disent pas non plus précisément ce qu'ils veulent dire.

Saint - Saloz. Arrivés à Saint - Saloz & obligés de nous arrêter quelques momens , nous nous aperçûmes bientôt de la différence du caractère des Fribourgeois & des habitans du bord du Léman. La politesse douce & défintéressée de ces premiers nous prévint en leur faveur. Vainement la patrie plaidait dans mon cœur en faveur de mes concitoyens , je ne pouvais m'empêcher de leur préférer nos aimables hôtes. Une seconde différence encore venait du costume des femmes , auquel je m'arrête ici pour ne plus y revenir. Pourquoi , quand on a de beaux cheveux , les cacher sous une épaisse barette ? Pourquoi , quand on porte des chapeaux contre le soleil , en choisir de bizarres ? Pourquoi , quand on a une taille fine , l'envelopper comme nos payannes dans un corset qui souvent ne se lace pas ? On n'a point occasion de faire toutes ces questions dans le pays que nous traversons , parce qu'on y voit tout le contraire , de beaux cheveux , des chapeaux élégans , & des tailles parfaitement marquées ; sur-tout la coëffure est charmante.

Non : ce n'est point la bizarre coëffure
 Qu'on voit dans nos cités ;
 De ces vallons les rustiques beautés
 Sont d'accord avec la nature ,
 Et leurs attraits de l'art ne sont point empruntés.
 De deux tresses bien séparées ,
 Qu'un perruquier n'a point défigurées ,
 Et qu'enlace un vaste ruban ,

Par un double contour leurs têtes sont parées.

Par - dessus joli chapeau blanc

Repousse du soleil les rayons & la rage ,

Et préserve un jeune visage

De l'inclémence des saisons.

Sous ce chapeau l'œil brille davantage ,

Les traits paraissent plus mignons ,

Et ce ruban qui se dégage

Des tresses pour passer jusques au coin de l'œil ,

Plus d'une fois devint l'écueil

Où la liberté fit naufrage.

Un corset juste serre la taille , & laisse voir les contours les mieux arrondis ; c'est le triomphe de la véritable coquetterie que ce costume Fribourgeois ; il est d'autant plus joli qu'il est plus simple , & qu'il embellit sans charger . . . O si nos femmes ! . . . Mais je crois que je me mêle de vouloir les réformer ; continuons plutôt , continuons notre voyage , & avançons vers Bulloz. Déjà le paysage a changé ; nous entrons dans les premiers vallons des hautes Alpes. Des rocs immenses , au - dessous desquels les sapins & les pâturages s'entre-mêlent alternativement , rétrécissent l'horizon à droite & à gauche. Des cimes découpées de mille manières différentes , des côteaux , dont aucun ne ressemble à l'autre , entassés graduellement , l'œil se perdant dans la multitude des pointes & la nuit commençant à rembrunir ce paysage inimitable , tout nous fit trouver que Bulloz arrivait trop vite.

Une grande rue assez large ; une petite sur les

côtés, deux églises en comptant celle du couvent des capucins, un hôpital, quelques maisons élégantes & nombre d'auberges, voilà la ville. Nous logeâmes à *la Mort*, dont le souper nous dédommagea de la peur que nous avait fait cette enseigne, la moins consolante que j'aie jamais vue; bien que quatre vers dont je n'ai retenu que le sens, nous apprissent que ce n'était pas *la Mort qui faisait mourir*. Mes amis de voyage dirent que cette auberge était bien faite pour l'imitateur d'Hervey, & me badinèrent beaucoup sur ma rencontre avec cette enseigne. . . Malgré notre gaieté, je ne puis me défendre de quelques réflexions analogues à mon caractère. Oui, me disais-je en regardant cette enseigne,

Dans la nuit de la tombé un jour nous descendrons,

Le tems effacera nos noms

De la scène du monde;

Mais de l'obscurité profonde

Pourquoi serions-nous alarmés?

Nous reverrons tous ceux que nous avons aimés.

30 juillet. Le dimanche arrive: un peuple nombreux descend de tous côtés des montagnes pour aller à la messe; grand concours dans l'église des capucins. La plus belle jeunesse est à genoux à l'entrée; j'y cours. Quelle dévotion en comparaison de la tiédeur qui règne dans nos temples! Mais je n'en suis pas surpris. Si la religion protestante, simple & dénuée de céré-

monies, est faite pour des sages, la catholique est faite pour des hommes.

Tous ces flambeaux du sanctuaire,
 Et ces fleurs dont l'éclat embellit les autels,
 Semblent assuter les mortels
 De la bonté du Dieu qu'on y révere.
 Des cierges allumés la paisible lumière,
 Ces chants majestueux jusques aux cieus portés
 Sur les ailes de la prière,
 Et par des enfans répétés,
 Apprennent aux cœurs enchantés,
 Qu'au sein de sa famille habite un tendre père,
 Et montrens dans le saint mystère
 Le gage consolant de la félicité. (a)

A Noiraigues, où nous descendons pour nous rafraîchir, une charmante hôtesse, une des plus belles femmes que j'aie vue de ma vie, nous reçut & nous défaltéra. Les jolis villages de *Villars-Sousmont*, d'*Albeuve de Montbovon*, où tout le monde sortait de la messe & prenait le frais sous l'avant-toit, furent rapidement traversés. Je pourrais dire ici que presque tous les noms du comté de Gruieres sont tirés du latin; mais à quoi me menerait cette docte remarque? Que nous im-

(a) Si quelqu'un reproche au poëte un peu trop de goût pour le catholicisme, qu'il se souviene que la religion catholique est bien plus poétique que la nôtre: tout y parle à l'imagination. . . . Comment ne plairait-elle pas à un poëte? . . . Et combien de nos demi-philosophes regrettent tous ces pieux divertissemens, tout ce luxe religieux! . . . Je ne suis pourtant pas de leur avis.

D iv

portent les noms ? Ah ! voici le pas de *la Tine*. Descendons : nous jouirons de la fraîcheur. Dans une profondeur immense coule la *Sarine* ; un mince pont de bois la traverse ; il mène dans un pré environné d'une épaisse forêt de sapin. Une habitation simple, un profond silence, l'oubli de l'univers : quelle demeure pour un philosophe ! quel palais pour un amant ! La mélancolie , l'amour ou la sagesse peuvent seuls l'habiter.

Dans cet instant un tendre souvenir

Ranima mon ame attristée ;

Je pensais voir dans l'avenir

Cette humble chaumière habitée.

J'y transportai pour un moment

Une bergère & son amant ,

Et je me dis : « comme leur vie ,

Ici coulerait doucement !

Bravant & la haine & l'envie ,

Comme ils s'aimeraient constamment ! »

Ainsi que l'onde passagère

S'enfuit tranquillement le long de ces forêts ,

« Ainsi dans ces bocages frais ,

Ou sur les bords de la rivière ,

Au sein d'une éternelle paix ,

Ils fourniraient leur obscure carrière. »

Le défilé commence ; mais pourrons - nous sortir ? Les montagnes se joignent dans le fond , les sapins se croisent , où sera l'issue ? Admirons : quel spectacle ! Ah ! ce ne sont plus nos champs , nos côteaux cultivés , les rivages enchanteurs du Léman ; c'est la na-

ture majestueuse, terrible, dans son appareil le plus imposant.

Des monts élancés jusqu'aux cieux ;
 La Sarine poussant ses flots impétueux ,
 De cascade en cascade avançant dans sa route ;
 Des rochers que les ans arrondirent en voûte
 Sur des abymes ténébreux ;
 Des sapins renversés sous l'effort de l'orage ,
 Laisant voir à travers leur antique feuillage ,
 Le torrent d'écume couvert ,
 L'épaisseur du plus triste ombrage ,
 Et l'écho du vaste désert ,
 Répétant dans le fond de quelqu'autre sauvage
 Du sinistre corbeau le long croassement ;
 Le bruit des flots insultant leur rivage ,
 Et le frémissement du vent
 Grondant sur cette sombre plage :
 Tout redoubloit l'horreur de cet affreux passage.

Nous rentrons dans le canton de Berne ; le vallon s'ouvre, c'est le plus petit des cinq que nous allons parcourir. Quelques habitations sur l'autre rive, d'énormes rocs forçant les eaux à bouillonner avec bruit, des forêts couronnant cette petite scène : tout cela nous charmait & nous semblait l'Elisée en comparaison du Tartare dont nous fortions. Là, formé par la Sarine, était jadis un lac dont on voit encore les vestiges. Le nom de *Cuve*, donné au vallon, vient sans doute de là. Nous passons dans un autre vallon plus vaste & plus peuplé ; un grand village & une église paraissent.

Nous traversons la Sarine sur un pont très-hardi, & nous voilà à Rossiniere, fatigués & harrassés de la chaleur du jour le plus brûlant de l'année. Bientôt le frere d'un de nos anciens amis & condisciples vient me faire les reproches les plus honnêtes de ce que nous n'étions pas allés en droiture chez lui. Après dîner nous nous y rendons; la maison seule mériterait déjà d'être visitée. Comme les habitations de toutes ces contrées, elle est en bois; de plus elle est à trois étages, percée de cent & treize fenêtres. En-dehors, entre chaque étage, on voit en grosses lettres des passages de l'écriture-sainte & des vers de Mad. Deshoulières. Sans exagération, il faut bien une heure pour lire cette maison. En général, sur le frontispice de chacun des bâtimens de ce pays est le nom de son possesseur, l'année de sa construction & un passage du Vieux ou du Nouveau Testament, qui apprend que le maître de cette maison en a une meilleure à attendre, ou qui implore en sa faveur la bénédiction divine. Je suis porté à le croire; plus l'homme est voisin des dangers, plus il est véritablement pieux. L'habitant des Alpes au bord des précipices, entre des torrens prompts à se déborder, parmi des rocs qui le menacent incessamment; ayant à combattre & les frimats & la stérilité de son terrain, quelquefois les bêtes féroces & les avalanches; l'habitant des Alpes, dis-je, demande au ciel du courage & des forces, & les obtient toujours. Je revis avec le plus

grand plaisir ce village & cette maison , où j'avais passé précédemment plusieurs semaines : c'est là que j'ai reçu , si je peux m'exprimer ainsi , la première *commotion poétique* des mains de la nature ; c'est là que j'ai vu quelques vrais Suisses au milieu de leurs rochers , cultiver les vertus de leurs ancêtres , & nous faire rougir d'avoir lâchement dégénéré. O si le destin m'accordait de desservir les autels de ces pays ! si appelé un jour dans le presbytere d'un de ces villages . . . que je serais heureux !

O montagnes de l'Helvétie !
 Berceau de l'antique valeur ,
 Du vif amour de la patrie
 Et de la naïve candeur !
 Recevez mon sincère hommage ;
 Souffrez que j'éleve mes yeux
 Jusqu'au sommet glacé de ces rocs sourcilieux ,
 Qui des Helvétiens terminant l'héritage ,
 Comme un rempart majestueux ,
 Bien loin de leur enceinte écartent l'esclavage.

La réception la plus amicale nous retint quelques heures chez monsieur H. . . . Nous en sortons par un défilé assez semblable en petit à celui qui nous avait épouventés le matin , mais plus court cependant & moins effrayant. A l'extrémité est un moulin , emporté l'année passée dans une inondation , à présent rétabli , qui offre un site des plus pittoresque ; à dix pas au - dessus sort d'un profond bassin avec la plus

grande tranquillité une source abondante & fraîche, qui va faire tourner la roue, & de là se précipite entre des rocs caverneux dans la Sarine. Une très-belle soirée nous mena à *Château-d'Oesch*, assez joli bourg, dont les maisons de bois sont alignées. Toute la belle jeunesse de l'endroit était à notre arrivée sur une éminence où jadis s'élevait un château. C'était depuis le chemin un coup-d'œil vraiment singulier ; de jolies montagnardes assises sur les ruines d'une forteresse ; des enfans foulant le gazon qui couvre quelqu'ancien héros ; l'ombre de quelques belles jadis enfermées dans ces murs ; loin d'un amant inconsolable... Ossian ! ô le premier des poètes ! voilà une scène pour moi Je l'abandonne à tes pinceaux & regagne le bourg. L'église, située sur les ruines d'un autre château, entourée de frênes touffus, a la vue de tout ce vallon, le plus grand des cinq ; de là on découvre au moins quatre mille habitations dispersées, qui montent comme par étages depuis les bords de la Sarine jusques aux pieds des rocs qui couronnent les Alpes. Je ne parlerai ni du mauvais souper que nous venons de laisser, ni des mauvais lits qu'on nous prépare. Qui veut parcourir les Alpes, doit être endurci comme leurs habitans. Avant de me coucher, je vais me promener hors du bourg ; l'air est pur, les étoiles brillent dans les cieux, le torrent murmure au bas du côteau, un vent léger agite la cime noire des sapins, une douce mélancolie regne dans toute l'é-

tendue du vallon silencieux, quelques feux dans les habitations éloignées se montrent par intervalles. Les dernières chansons du berger qui va s'endormir, répétées par l'écho, frappent encore mon oreille. . . . Momens délicieux ! momens célestes, mieux sentis qu'exprimés ! quelles douces pensées se glissent dans le cœur ! Ne croirait-on pas qu'un ange bienfaisant y verse un baume salutaire, écarte l'idée pénible du présent, & souleve le coin du grand voile qui nous cache l'avenir & le bonheur ?

O pouvoir enchanteur de la mélancolie,
 Quel charme tu répands sur le cours de la vie !
 Que tu possèdes l'art de captiver nos yeux,
 De parler à nos cœurs le langage des cieux !
 Tu n'es point ce dégoût d'un sombre atrabilaire
 Qui repousse les fleurs des bords de sa carrière ;
 Mais ce doux sentiment qu'on ne peut définir,
 Qui souvent fait couler les larmes du plaisir,
 Présente à nos regards la nature embellie,
 Mêle le noir cyprès à la rose fleurie,
 Fixe d'un œil mouillé (a) les débris d'un château,
 Sourit au jeune enfant qui sommeille au berceau,
 Et sous ces vieux sapins que l'aquilon balance,
 Au Dieu de l'univers rend hommage en silence.

Lundi 31 juillet. Le réveil du lundi fut accompagné de plaintes sur la mauvaise nuit : pendant ce tems-là

(a) Ce mot seul pourroit être mieux dans ce charmant morceau.

on attèle ; nous voilà dans la route de *Rougemont*. Le passage d'un vallon à l'autre est toujours très-piquant. Les montagnes se rapprochent des deux côtés ; des rocs couronnés de bois , descendent & ne laissent d'espace que pour le chemin & la rivière ; quelquefois une petite plaine , avec une grange à demi cachée par les saules , les peupliers & les aunes du rivage , semble disputer alternativement ce dernier recoin aux rocs & au torrent. Nous déjeûnons en passant à Rougemont chez le pasteur du lieu. Presque vis - à - vis de la cure est le château , prioré jadis fort riche , fondé en 1080 par Guillaume comte de Gruieres. Devant est une jolie place , où j'ai vu dans un précédent voyage toute la jeunesse du vallon danser des ronds en présence du baillif & du pasteur qui prenaient part eux - mêmes à l'alegresse générale.

Un peu plus loin parait ce temple auguste,
 Que fuit l'impie & que chérit le juste.
 Ses anciens murs , de mousse tapissés,
 Offrent par - tout des lierres enlacés.
 La triste absynthe & l'hyeble sauvage
 Croissent en paix sous leur tranquille ombrage ;
 Et le cadran par les frimats déteint ,
 Ne montre plus qu'une caduque main.

Ainsi dans un très-court espace se trouvent rassemblés le temple , le presbytere , le lieu où doit se rendre la justice , les tombeaux des ancêtres & la salle de bal de leurs descendans. Nous nous éloignons de

ce charmant vallon , & bientôt le costume change avec la langue. Dans les villages que nous venons de passer , les cheveux sont treffés (moins élégamment il est vrai que dans le canton de Fribourg) & cachés sous un ample chapeau de paille , bordé de larges rubans noirs ; l'habillement , appelé *blanchet* , marque assez bien la taille ; c'est un corset & une juppe de la même piece & couleur jointe ensemble ; dans certains districts tous ces *blanchets* sont bleus , & rouges dans d'autres. Dès ici , où l'on commence à parler allemand , les treffes se détachent & demeurent pendantes ; l'habillement a quelque chose de plus roide , la taille paraît moins svelte , quoiqu'elle le soit autant. Les ruines d'un ancien donjon appelé *le Vanel* , se trouvent à la séparation des deux vallons ; c'était jadis l'apanage des bâtards de la maison de Gruieres. C'est de là qu'avec quelques bandits armés de massues , ils fondaient sur les passans , & les rançonnaient sous le prétexte honnête qu'ils empêchaient les brigands de s'emparer de ce passage. A présent il s'est écroulé ce château. Quelques vieilles murailles , un reste de la grande tour , voilà tout ce qui annonce au voyageur que jadis ce lieu fut habité ; quelques sapins ont crû parmi ces ruines & les ombragent tristement ; une teinte de mélancolie rembrunit tout ce paysage. On se transporte dans les tems où cette tour renfermait de farouches soldats ; on voit s'abaisser le pont-levis ; une fiere cohorte en sort , fond sur sa proie , & la

ramene avec une sombre gaieté au château à l'arrivée de la nuit. Ensuite l'illusion cesse, & l'on fait un triste retour sur son propre fort.

Après de ce château que le tems a détruit,
Parmi ces vieux sapins battus par les orages,
Au bord d'un noir torrent qui gronde & qui s'enfuit,
Tout m'annonce la mort & ses cruels ravages.

Ces boulevards qu'habiterent long - tems
De ces froides contrées
Les farouches tyrans,
Ces tours aux combats consacrées,
Sous la main pesante des ans
Enfin sont écroulées.

Des ombres portant la terreur
Habitent maintenant ces voûtes désolées ;
Et l'oiseau de la nuit, qu'accompagne la peur,
Dans ces tristes débris pousse un cri plein d'horreur,
Interrompt le sommeil de la jeune bergere,
Et fait entendre au loin sa plainte funéraire.

Gessenay. Nous arrivons à Gessenay, assez joli bourg en bois. A l'entrée, empaillés & pendus à la première maison, sont deux ours long-tems en guerre avec ces peuples ; ils succomberent enfin ; & tels que des malfaiteurs à la chaîne, ils épouvantent quiconque à l'avenir voudrait les imiter. Nous allâmes chez le pasteur, à qui nous étions recommandés. Tout intéresse chez lui : une maison proprement meublée, un jardin fort beau pour le pays, une prévenance douce, & surtout la réputation d'être un ministre des plus respectables.

table. Chargé des soins étendus d'une paroisse de cinq mille ames, ayant à visiter l'agonisant dans des habitations souvent à quatre lieues de distance, à veiller à l'éducation des enfans, aux mœurs de la jeunesse & à la consolation des vieillards, à prêcher & à catéchiser tous les dimanches; outre cela doyen d'une classe fort étendue, il remplit tous ces devoirs, & a la douce consolation d'être chéri de son troupeau, comme un bon pere de ses enfans. Nous montâmes avec lui au clocher, dont la vue est fort étendue. On voit de là que le vallon se partage en trois; à gauche est la sauvage paroisse d'*Afflentz*, dont les neiges enferment les habitans plusieurs mois de l'année. A droite, le long de la Sarine jusqu'à sa source, le vallon s'enfonce & ne se termine qu'aux glaciers du haut Valais, dont on découvre l'extrémité; dans l'ouverture du milieu est la route qui conduit le long du Sibenthal à Thoun & à Berne. Nous hésitâmes, incertains si nous continuerions notre route vers cette dernière ville, ou si nous rebrousserions; mais la crainte des mauvais chemins & sur-tout l'envie de voir Fribourg nous déterminèrent à retourner sur nos pas. C'est à Gessenay que parut commencer la race robuste des véritables Suisses; de grands traits, un né bien tiré, un regard fier & courageux, une haute taille caractérisent le peuple de cette contrée. Il jouit de beaux privilèges; il s'assemble dans la place pour créer des magistrats municipaux. Jadis allié de Berne, avec qui il

Août 1781.

E

conclut un traité de combourgeoisie en 1403, maintenant sous sa dépendance, l'ombre de la liberté le console de sa perte ; la sagesse d'un gouvernement plein de douceur l'en dédommage. Que je quittai avec chagrin ce bourg d'où j'entrevois dans le lointain les glaciers du haut Valais & de la Fourche, au pied desquels sont encore de vrais Helvétiens qui ont conservé toute l'énergie du caractère national !

Et je tournais les yeux vers ce pays sauvage
 Qu'habite loin du luxe un peuple libre & sage ;
 Vers ces lieux, où le Suisse, instruit dans les combats,
 Oppose son audace à l'horreur des frimats ;
 Où des monts orageux, des torrens en furie,
 A ses travaux hardis disputent sa patrie.
 L'homme seul & le fer naissent dans ces vallons,
 Que Flore & le zéphir cèdent aux aquilons.
 Le démon des frimats s'élançe sur sa tête ;
 Des antres de l'hiver s'échappe la tempête :
 Le torrent débordé, précipitant ses flots,
 Dans sa course écumeuse entraîne les hameaux :
 L'avalanche avec bruit descend de la montagne ;
 La terreur la devance & la mort l'accompagne :
 Et la masse des monts s'ébranle sous les coups
 Des vents dont chaque obstacle augmente le courroux.
 Mais bravant ces dangers, repoussant ces alarmes,
 La liberté paisible y répand mille charmes,
 Oppose ses attraits aux rigueurs des frimats,
 Et rend heureux son peuple en ces tristes climats.

Nous repassons à travers les mêmes villages déjà

vus dans la matinée, & nous revenons à Rossiniere profiter de cette hospitalité qu'on nous avait si gracieusement offerte. J'y trouvai mon ami le ministre, qui n'y était pas à mon passage de la veille. Avec quel plaisir je l'embrassai ! comme nous rappellâmes le passé en nous promenant au bord de la riviere ! comme nous retraçâmes ces heureux momens de notre premier âge, donnés à la nature, quelquefois à la folie, mais toujours à l'amitié !

Si la douce amitié ne faisait quelques fleurs
 Parmi les ronces de la vie ;
 Si leurs vives couleurs
 Ne tempéraient le noir de la mélancolie ;
 Si le soin de les visiter
 Ne faisait pas mon bien suprême,
 Tristement réduit à moi-même,
 Je ne ferais que végéter.
 Oui, le cœur d'un ami sensible
 Est pareil à ce lac paisible
 Qui voit réfléchir dans ses eaux
 Le plus aimable paysage,
 Et semble encore embellir son image
 Dans le miroir que présente ses flots.

Un excellent souper, offert & servi de la maniere la plus cordiale, & de bons lits qui nous dédommagerent de l'insomnie de la nuit précédente, terminerent gaiement le troisieme jour de nos courses ; & bientôt le sommeil, porté sur les ailes du vent frais de la montagne, vint doucement fermer nos yeux.

Mardi 1 août. Le lendemain, un déjeuner des Alpes nous retint assez tard ; un beure aromatique , du miel délicieux , de la crème encore meilleure , voilà les mets du climats. Nous quittâmes avec autant de reconnaissance que de chagrin nos charmans hôtes. À deux lieues de là , dans le même passage de la Tine , nous rencontrâmes des *bolliers* ; c'est le nom de ceux qui transportent sur des chevaux du vin dans ces montagnes. Ils nous firent la politesse qu'ils font à tout voyageur qui les rencontre ; ils nous offrirent de leur vin , dont nous bûmes à leur santé. L'hospitalité , si négligée dans nos plaines , semble s'être réfugiée dans les Alpes : c'est là qu'on la pratique encore avec plaisir.

Nous dînâmes à Noiraigues , chez la belle hôtesse qui nous prouva encore davantage combien le costume Fribourgeois est d'accord avec la beauté. De petites truites , de l'eau noire & des œufs frais furent pour nous une chere exquisite. . . Je connaissais déjà cette auberge depuis l'année dernière : j'en étais parti pour aller sur la montagne la plus élevée de cette chaîne des Alpes , appelée *Moleison*. Je ne pense jamais sans frémir , aux dangers que je courus pour arriver à son fommet ; mais j'en fus amplement dédommagé par la scène qui s'ouvrit à mes regards ; presque toute la partie plate de la Suisse jusqu'à Soleure , les terres de neuf dominations différentes , quinze villes dont Bulloz & Gruiere semblaient sous mes pieds , sept différentes

chaînes des Alpes du Valais, des petits cantons des Grisons & de la vallée de Hasli entre-mêlant & confondant leurs pointes au fond de l'horizon. Le sommet de la montagne avait deux vieilles croix, plantées parmi des rocs & respectées par les tempêtes; mais quoiqu'inaccessibles, toutes ces cimes sont habitées.

Le timide chamois y trouve sa retraite.

L'aigle rapide y plane sur ma tête,

En traversant l'immensité des cieux :

Le robuste sapin redoutant les orages,

Cede au faule rampant ces rochers sourcilieux;

Sous mes pieds roulent les nuages,

Et je me crois près du palais des dieux.

Mais où m'entraîne une digression inutile? Descendons, rejoignons mes amis de voyage, qui frémissent au seul aspect de la montagne que j'ai gravie, & cheminons vers Bulloz. Au-dessous de la ville de Gruiere nous quittâmes notre chaise, & par un chemin très-pénible nous gagnâmes la haute colline où elle est placée. Cette ville n'a rien de remarquable que sa situation & son château, n'ayant qu'une seule rue fort large & une autre petite qui conduit à une assez grande église, où nous entendons les *vêpres* chantées par quatre chanoines. Nous montons au château, jadis demeure bruyante des anciens comtes de Gruiere, hauts & puissans seigneurs dans les siècles passés, dont le vaste domaine comprenait tous les vallons situés entre Fribourg & cette partie du Valais où la Sarine prend sa

source, dans la longueur de plus de vingt lieues, à présent demeure paisible d'un baillif Fribourgeois depuis 1560, où le dernier comte, pour payer ses dettes, vendit ses terres à ses voisins de Fribourg & de Berne. Des tours antiques, des murailles d'une étonnante épaisseur, une petite chapelle, un instrument à donner la torture, voilà les restes de leur ancienne puissance.

Sous les efforts des ans tout périt, tout succombe.
 Les nobles possesseurs de ce vaste donjon,
 Descendus dès long-tems dans la nuit de la tombe,
 De leurs fameux exploits n'ont laissé qu'un vain nom.

Jadis autour de ces murailles,
 Témoins de tant de funérailles,
 Suivis de leurs braves soldats,

Les comtes de Gruiere ont livré cents combats.

Ils ne font plus. Une nouvelle race,
 Maitresse de ces tours qu'ils habitaient jadis,
 A peine fait montrer la trace
 Du sépulcre où la mort les retient endormis.

Ces comtes, qui ont joué un si grand rôle depuis l'an 1080, qui se sont perpétuellement battus contre les ducs de Savoie, les Valaisans, Berne & Fribourg, alternativement vainqueurs & vaincus, toujours fiers & indomtables, avaient su bâtir un château, fortifier leur ville, subjuguier des peuples, sans savoir se procurer de l'eau; ils n'avaient que de mauvaises cisternes. Ce n'est que depuis quelques années qu'on admire à

Gruiere une fontaine abondante , dont la source est à près de deux lieues. En retournant à Bulloz, nous rencontrâmes nombre de payfans qui regagnaient leurs villages. Ce jour était la fête du patron S. Pierre-ès-liens ; on l'avait célébrée le matin à l'église , & le soir au cabaret. A cinq minutes de Bulloz est une petite ville nommée *la Tour-de-Treme*. L'intervalle entre ces deux villes est un endroit charmant ; un bois , un ruisseau , une grande place , où les joueurs de quilles déploient leur adresse , où les mauvais plaisans lâchent des pointes , où les amans donnent rendez - vous à leurs maîtresses pour gagner ensemble la petite forêt. Ce soir-là la promenade était très-fréquentée , & nous y vîmes les plus jolies physionomies du monde. Après le souper j'y retourne ; chacun s'est retiré , la place est déserte & silencieuse ; une foirée charmante m'y retint long - tems.

Emouffant l'éclat des étoiles,
 Une vapeur légère obscurcissait les cieux ;
 Souvent l'éclair majestueux
 S'échappant de ces sombres voiles ,
 Et croisant ses rapides feux ,
 Eclairait le sommet de ces monts orangeux.
 Le vent, qui sur le soir souffle dans la vallée
 A travers les sapins qui bordent le ruisseau ,
 Mêlait son bruit au bruit de l'eau ,
 Qui murmurait le long de sa rive isolée.

Il manquait quelque chose à cette charmante foirée ;

E iv

c'était la lune. Mais aussi pourquoi voyager au commencement du mois ? Qu'elle eût encore embelli notre route ! Son reflet dans les ruisseaux, sa lumière dégradée à travers l'épais branchage des sapins, sa fuite derrière les nuages, tous les jeux de l'ombre & de la lumière, voilà ce que nous avons perdu. Nous fûmes réveillés le mercredi 2 août de très-grand matin par un nouveau concours de peuple chez les capucins ; on y donnait des indulgences, & chaque famille venait en faire provision ; la foule était si serrée à la porte de l'église, que je ne pus jamais y percer ; je m'en consolai & nous prîmes la route de Fribourg, rencontrant à chaque pas de nouvelles caravanes qui allaient trouver les bons pères. Près d'un village dont le nom m'est échappé, sur une éminence entourée de vieux saules, est une petite chapelle toute simple, petite cloche, petit autel paré de fleurs ; sur la porte sont ces quatre petits vers :

Si l'amour de Marie
 En ton cœur est gravé,
 En passant ne t'oublie
 De lui dire un *ave*.

La Vierge a peu d'adorateurs aussi zélés que les Fribourgeois ; sans doute à cause de la proximité des protestans, qui lui rendent peu d'hommages & s'en occupent fort rarement. Cependant

Si quelquefois dans un réduit champêtre

Un autel de gazon pour elle se montrait ,
 Où sa statue à nos yeux paraîtrait ;
 Si quelquefois la main, d'un prêtre
 Au retour du printems de rose la parait ;
 Le voyageur s'arrêterait ;
 A cette intéressante image
 Avec plaisir il fourirait ,
 Oubliant aisément les peines du voyage.
 Dans le sentiment du bonheur
 Avec reconnaissance il lui rendrait l'hommage
 Que doit rendre tout homme sage
 A la mere d'un bienfaiteur.

Hauterive. Passant à quelque distance du couvent d'Hauterive , nous résolûmes de nous y arrêter. M. l'abbé , que nous avons vu dernièrement à Lausanne , nous avait fort invités à l'aller voir ; nous y fûmes reçus avec les marques de l'amitié la plus sincere. Ce prélat , d'une des familles les plus distinguées de Fribourg , a su réunir aux vertus de son état toute l'aménité & la politesse du grand monde. L'abbaye est de l'ordre de Cîteaux , fondée en 1137 par Guillaume comte de Glarre , & depuis dotée par plusieurs princes. Il y a près de deux siècles que l'abbé obtint de la cour de Rome la crosse & la mitre épiscopale : la situation de cette abbaye est fort pittoresque ; elle est dans une presqu'isle que forme la Sarine au fond d'un vallon solitaire ; elle a dans son vis-à-vis des rocs taillés à pic , & un peu plus haut une autre presqu'isle plus élevée , ornée d'une jolie ferme ap-

partenant au couvent. Le long de la rivière sont des promenades charmantes ; entre des saules , des peupliers & des aulnes tournent & serpentent des allées fort ombrées ; quelques petits cabinets avec des bancs , une pelouze bien verte ; tout y est du meilleur goût. Le couvent est un vaste bâtiment carré avec une cour au milieu , bordée de portiques , où les solitaires prennent le frais aux heures de récréation. Au premier & au second étage sont également de vastes corridors , correspondans à ceux qui sont à plain - pied : sur le corps - de - logis du fond sont des cellules ou plutôt des appartemens très - propres pour chaque religieux. M. l'abbé occupe les appartemens du devant , dont il a fait rebâtir la façade ; un double escalier y conduit ; ils sont meublés avec goût , ornés de très - rares & belles gravures tirées de l'histoire nationale. Hors du couvent est le plus joli moulin que j'aie vu de ma vie , entouré d'une galerie ; au-dessus sont de vastes greniers ; le froment en descend par un conduit jusques dans l'arche ; dès qu'il est devenu farine , on ouvre une porte , elle passe au four , & ce qui entre en bled dans ce bâtiment en sort en pain. A côté une belle forge , un atelier pour les ouvrages en bois. En un mot , presque tout ce qui est nécessaire à la communauté se trouve à sa portée. M. l'abbé nous montra tous ces bâtimens , parcourut avec nous les promenades , nous conduisit à la bibliothèque , où il y a des manuscrits très - curieux & où il commence à

former un cabinet d'histoire naturelle. Il nous donna un excellent dîner en maigre dans son appartement. Je le quittai sur la fin ; & après avoir visité l'église qui mérite d'être vue à cause de son antiquité , j'allai me promener dans ces vastes corridors où regne toujours un profond silence. Des sentimens de la plus douce mélancolie s'éleverent dans mon ame : le calme de ces lieux , la vénération due à la sainteté qui y regne , l'éloignement des plaisirs du monde , tout enfin contribuait à me rendre cette demeure respectable. . . Je m'y plaisais,

Dans cet heureux asyle, au Seigneur consacré,
 De quel profond respect mon cœur est pénétré ! . . .
 Mais l'airain retentit sous ces voûtes antiques,
 Et je vois s'avancer du fond de ces portiques,
 En long habit de lin, tous ces mortels pieux
 Qui passeront leur vie au service des cieux.
 Ils courent aux autels, & suivant leur exemple,
 Sur leurs pas entraîné, j'arrive dans le temple.
 Devant l'Être suprême ils tombent prosternés ;
 Puis relevant leurs fronts dans la poudre inclinés,
 Font bientôt retentir au sein du sanctuaire
 Les louanges du Dieu que le monde révere.
 Mais à leurs chants succède un silence profond ;
 Une seconde fois ils ont courbé leur front.
 Par le souffle des vents, l'orgue à l'instant s'anime,
 Et mêlant ses accords à leurs mâles accens,
 Par un charme invincible enchaîne tous mes sens,
 Et pénètre mon cœur de ce concert sublime.
 A côté de la croix fourit la piété.

C'est par elle qu'au ciel leur cantique est porté.
 O comme en ce moment ces pieux solitaires
 Me semblaient revenus de ces vaines chimères
 Dont l'éclat imposteur a trop séduit mes yeux !
 Ils ont quitté la terre , ils habitent les cieus.
 Souvent , lorsque la nuit sur eux étend ses ombres ,
 Ils errent en silence en ces portiques sombres ;
 La paix fille du ciel descend dans chaque cœur ;
 Dans l'abandon du monde ils trouvent leur bonheur.
 Sans doute qu'arrivant des voûtes éternelles ,
 Un ange consolant les couvre de ses ailes ,
 Et versant autour d'eux une douce clarté ,
 Les élève d'avance à la félicité.
 Quelquefois sur les bords de cette onde tranquille
 Que la Sane promene autour de leur asyle ,
 Ils vont chercher le frais au déclin d'un beau jour ,
 Savourer les douceurs de leur obscur séjour ,
 Et du sein des beautés qu'étale la nature ,
 Elever à leur Maître une ame simple & pure.

Pourquoi n'avons - nous pas conservé quelques
 monasteres , où l'infortune pût aller cacher ses peines ,
 trouver les douces consolations de la piété , & oublier
 un monde cause de ses malheurs ? Là se retirerait le
 vieillard qui a perdu son fils unique ; l'époux qui pleure
 une tendre épouse enlevée à son amour ; c'est là qu'ils
 marcheraient plus doucement au tombeau , que la reli-
 gion essuierait leurs larmes & leur montrerait un loin-
 tain plus riant. Nous quittons avec un vrai regret
 l'excellent abbé & les bons peres , en leur souhaitant
 continuation de paix & de bonheur , & nous arrivons

en peu d'heures à la porte de Fribourg, où nous mettons pied à terre, pour voir la ville plus à notre aise. Nous commençons par visiter le couvent des Jésuites, dont l'église passe pour être belle. Les religieux ont quitté l'habit de l'ordre, mais en font encore toutes les fonctions, élèvent la jeunesse, desservent leur temple & habitent comme ci-devant l'ancien monastère. Ce bâtiment domine toute la ville, & pourrait en cas de besoin servir de forteresse. L'enceinte de la ville est très-vaste & très-irrégulière, les rues sont assez étroites & mal bâties. Le lendemain nous parcourûmes à notre aise la ville, nous entrâmes dans plusieurs églises. La cathédrale est un vaste bâtiment gothique assez bien décoré; nous y entendîmes chanter la grande-messe par des chanoines bien rentés: son clocher est remarquable par sa hauteur; aucun des autres temples n'offre rien à l'attention que celui de Saint-Jean, où l'on trouve une adoration des Mages estimée des connaisseurs. Un conseiller très-poli eut la complaisance de nous faire voir l'hôtel-de-ville; la salle des deux-cents est fort belle, le plafond peint par un artiste Fribourgeois représente plusieurs traits de l'histoire nationale. Nous descendîmes ensuite au-bas de la ville, traversâmes la Sarine, & allâmes acheter des fleurs au couvent de Montorge. Ce couvent est du tiers-ordre de saint François. Les religieuses ont à peu près le même costume que les capucins. Trois des plus belles femmes de Fribourg sont, dit-on, dans ce

mônastère. Celles que nous vîmes n'étaient point jolies. Presque tous les bourgeois de Fribourg portent hiver & été de longs manteaux noirs, bleus, gris ou bruns, ce qui leur donne un air espagnol. Ils paraissent très-polis & très-gais, & sont, dit-on, bigots... Je ne fais si l'on doit porter ce nom pour aller, quand on le peut sans déranger ses affaires, matin & soir prier Dieu dans l'église.

Du reste, Fribourg renferme dans ses murs plusieurs morceaux très-pittoresques, dont nous vîmes les dessins exécutés par un peintre Flamand qui logeait à la même auberge que nous. Il a encore ceci de singulier, c'est que les habitans du bas de la ville, où l'on parle allemand, n'entendent point le français de ceux du haut. Nous partîmes sur les quatre heures pour aller coucher à Avenches. En traversant un village fort peuplé, nous y vîmes une allégresse universelle; c'était la fête du patron: la récolte était fort belle, par conséquent on était content de S. Etienne. Les vieillards buvaient, les jeunes gens dansaient, ou jouaient aux quilles. Les cabarets placés sur le chemin, paraissaient remplis de garçons & de filles à table. Ce spectacle était fort réjouissant.

Quel plaisir, quand l'année
Verse sur nous ses dons,
Quand, d'épis couronnée,
Cérès dans nos greniers entasse les moissons,
De se livrer à l'allégresse,

Et par des festins & des jeux
 D'annoncer que l'on est heureux !
 Ici la tranquille vieillesse
 Sourit le ver en main sur le bord du tombeau .
 Là - bas , sous cet antique ormeau ,
 J'apperçois danser la jeunesse ,
 Et plus loin je vois un amant
 Embrasser à l'écart sa nouvelle maitresse
 Qui lui résiste faiblement .
 L'amour & la gaité semblent d'intelligence
 Réunir leur puissance ;
 Embellir les tapis de ce simple gazon ,
 Et régner dans tout le canton .
 Alors je me dis en moi - même ,
 Dans le village il est donc des heureux !
 Et le plaisir , ce bien suprême ,
 Habite encore au milieu d'eux .
 On prétend même qu'il préfère
 L'ombrage d'un bois écarté ,
 Le calme d'une humble chaumière
 Et le cœur innocent d'une jeune bergère ,
 Au tumulte de la cité .

Nous voilà bientôt égarés dans de grands bois par
 des routes inconnues. Après bien des peines nous arri-
 vons à *Oleire*, village du canton de Berne ; là sont
 des cavernes dans la rue, qui servent d'habitation aux
 pauvres ; ce sont de vieilles carrieres abandonnées,
 dont ils se sont emparés, & où, ayant trouvé le toit
 & les quatre murailles faites, ils n'ont eu à y ajouter
 qu'une porte & un trou pour la fumée.

Arrivons à *Avenches* ; car il se fait tard, & ces messieurs ne veulent pas coucher dans les carrières. Voilà donc le reste de cette colonie Romaine si florissante, dont l'enceinte s'étendait jusqu'au lac de Morat, & qui en est à près d'une lieue maintenant. La voilà donc réduite à une seule rue sur une éminence ; un pavé à la mosaïque, les débris d'un temple d'Apollon, où nichent à présent les cycognes, quelques bas-reliefs, & l'ombre d'un grand nom ; c'est là tout ce qu'on y peut trouver.

Par - tout dans l'univers sont les traces affreuses
Des fureurs que le tems exerce dans son cours ;
Il détruisit jadis, il détruira toujours.
Où sont donc à présent ces villes si fameuses ?
D'Ecbatane & de Tyr on ne fait que les noms.
Où Troye était jadis, s'élevent des moissons, (a)
Et Carthage, de Rome émule si funeste,
De ses remparts détruits, ne présente aucun reste.
Et nous, faibles mortels, atomes d'un moment,
Qui dans le même instant qui nous donne la vie
De ce présent déjà perdons une partie,
Qui mourons chaque jour imperceptiblement,
Entrainés par le tems dans sa course légère, (a)
Nous nous plaindrons encor quand sa main meurtriere
A nos yeux éperdus ouvre le monument.

Vendredi 4 août. Nous quittons Avenche, passons les plaines les plus fertiles du canton, traversons

(a) *Et seges ubi Troja.* Virg.

(b) *Prima quæ dedit hora vitam, carpsit.* Sen. le Trag.

Payenne,

Payerne , sans regarder la selle délabrée de la reine Berthe ; jetons un coup-d'œil sur les châteaux élevés de Surpierre & de Lueens , & arrivons à Moudon. *Laide ville a grand renom* , suivant l'ancien proverbe national. Je revois avec plaisir ma vieille patrie , qui m'est d'autant plus chère qu'elle renferme dans son sein un oncle qui a pris soin de mes premières années , & avec qui j'allai dîner. Arrivons enfin à Lausanne , contens de notre petite course. Parlons-en beaucoup , faisons-la regarder comme un voyage d'importance , & moi je présenterai à l'indulgence de mes amis cette description rapidement faite , & à laquelle la vérité peut seule donner quelque prix. (a)

Heureux , ô mes amis ! si mes crayons sauvages
 Peuvent vous retracer ces sites enchanteurs ,
 Ces intéressans paysages
 Ces monts , ces torrens , ces bocages ,
 Qui souvent par nos yeux ont affecté nos cœurs.
 Mais écoutez : cette esquisse légère
 Ne doit être qu'un souvenir
 Qui chez vous devra retenir
 De ces objets glissans la trace passageré ,
 Et graver dans mon cœur le nom de ces amis
 Dont l'indulgence augmente encor le prix.

(a) L'auteur est trop modeste. Il est vrai qu'il y a quelques longueurs dans son récit , que sa prose en général ne vaut pas ses vers , que son penchant à la douce mélancolie le rend un peu monotone. Mais on le lit avec intérêt. Je n'ai voulu faire aucun retranchement ; j'ai cru qu'on aimerait mieux l'ouvrage tel qu'il est que par fragmens.

Août 1781.

F

*Traduction de la salutation helvétique , prononcée à
l'hôtel-de-ville de Soleure le 18 septembre 1780 ,
aux députés des treize cantons , par M. MULLER ,
landamman , député du canton d'Uri.*

TRÈS-CONSIDÉRÉS, &c. &c. L'estime universelle que s'acquiert par-tout la véritable amitié , a produit cette amitié feinte que la politique fait si bien imiter , qu'on ne peut , parmi les grands , la distinguer aujourd'hui de la véritable sans l'examen le plus rigoureux ; mais , si l'on met au creuset cette prodigalité d'expressions frivoles d'amitié & d'offres empressées , en faisant des requisiions importantes de service , alors la politique se découvre , le masque séduisant tombe , & ce pompeux étalage de grands mots s'évapore comme le mercure sur le feu ; car la fausse amitié paraît toujours empressée de servir , mais jamais dans le moment qu'on l'exige , jamais dans l'occasion présente , toujours dans quelqu'autre. L'amitié qui unit les Suisses n'est pas de cette nature : nos montagnes ne nourrissent point ce monstre de la dissimulation. Nous nous réitérons , il est vrai , plusieurs fois chaque année dans nos assemblées le desir de nous être toujours plus utiles ; mais lorsque l'occasion se présente , on ne nous voit point éluder nos promesses par des subterfuges fardés , ni par d'humbles inclinations ; & aussi - tôt

l'effet les suit de près à pas helvétiques, que l'amour de la patrie alonge. A peine le service est-il rendu, que l'on implore de nouveau une occasion où l'on puisse mettre à l'épreuve ces sentimens de fraternité, & manifester ce zele empressé de servir.

Le vrai, l'honnête, le digne Suisse croit n'avoir jamais assez servi sa patrie. Souvent il la sert sans y être appelé, toujours avec joie, & jamais avec ces exceptions qui ôtent au service son mérite. Que ne pouvons-nous mettre sous les yeux du public ces témoignages d'union & de dévouement patriotique, qui d'année en année enrichissent nos archives; pour faire rougir la politique des cours!

Nos gracieux seigneurs & maîtres, vivement touchés de ces services multipliés que leur ont rendu leurs amis & confédérés, comblés de leurs faveurs les plus distinguées, & prévenus dans leurs desirs les plus cachés, souhaitent ardemment d'alléger le poids de leurs obligations par des services essentiels; ils vous assurent solennellement, très-considerés, &c. qu'ils seront toujours empressés à se rendre aux premières requisiions qui leur seront faites de votre part, pourvu qu'elles soient parfaitement conformes aux traités de la confédération, en particulier à celui de 1481, & qu'ils répandront toujours avec joie la dernière goutte de leur sang pour en remplir ponctuellement les engagemens. Nos ressources sont bornées, nos forces petites, & les limites de notre état plus resser-

rées que celles de la plupart des vôtres. Si nous voyons avec peine notre peu de conséquence , c'est uniquement parce que nous nous trouvons devancés dans le desir ardent de vous servir & de contribuer à la puissance du Corps Helvétique , par l'impossibilité où nous sommes de le faire avec énergie. Cependant , si le sentiment primitif de notre amitié réciproque n'est pas encore éteint dans notre Corps confédéré , si les intérêts de nos freres nous sont toujours aussi chers que les nôtres , & si nous n'avons recours qu'à ce Dieu tout puissant qui combattait à nos côtés , lorsque , exempts de toute vanité , nous ne liions nos souliers poudreux que d'une simple corde ; alors le plus faible de nos bergers ne craindra pas de défendre sa juste cause , même contre un Goliath ; & notre petit Corps Helvétique , animé par le souvenir glorieux des anciens tems , pourra faire encore de grandes choses.

Nos gracieux seigneurs & maîtres , qui vous saluent sincèrement & fraternellement , très-considérés , &c. , conserveront jusqu'au dernier de leurs jours dans leur pureté primitive , comme dignes descendans du premier confédéré , ces sentimens d'amitié fraternelle qu'ils vous ont voué , & recommanderont à leurs enfans de la cultiver jusqu'au dernier rejeton de leur génération. Mon collègue & moi sommes d'autant plus flattés d'avoir l'honneur de vous offrir cette salutation de leur part , aussi bien que les expressions sinceres des sentimens de notre état en général , que c'est à

l'occasion de la confirmation solennelle d'alliance que nous allons célébrer, & dans une entreprise aussi glorieuse que celle de poser les fondemens des droits & privileges des Suisses en France, à laquelle nous allons travailler sous la sage direction du digne président de l'assemblée, & de concert avec S. E. M. l'ambassadeur de France.

Daigne le Tout-puissant répandre ses bénédictions sur le travail que nous allons entreprendre ! Puisse-t-il vous conserver, très-confidérés, &c. jusqu'à l'âge le plus avancé, pour être l'ornement des états confédérés, la consolation de chaque véritable Suisse, & le soutien de notre commune patrie ! Puissent les heureux effets de votre desir constant de rendre service, cette marque caractéristique de la véritable amitié confédérée, se transmettre, comme un saint héritage helvétique, de génération en génération ! C'est ainsi que la Suisse, jouissant d'un bonheur assuré, fera toujours l'admiration des autres nations. C'est dans cette consolante assurance que j'ai l'honneur de me recommander à votre haute bienveillance avec autant de respect que d'empressement. (a)

(a) Nous devons aux Suisses la traduction de ce discours vraiment helvétique : nous la devons aux étrangers, & comme une piece originale, & comme une preuve que l'esprit & l'éloquence habitent aussi dans nos montagnes. A quoi nous ajouterons que la traduction n'a souvent pu rendre qu'imparfaitement l'énergie des expressions allemandes.

Sur la plantation & récolte des orties , ainsi que sur leur grande utilité pour nourrir les bestiaux , par le double usage de les préserver des maladies & de suppléer au manque de fourrage. Traduit du suédois.

Sur la plantation des orties. (a)

C'EST à la fin du mois d'août qu'on amasse les graines des orties piquantes , de la manière suivante. Les orties étant coupées , on les fait sécher ; & la graine , qui ressemble à celle de navet , plus petite que celle de myrrham , tombe d'elle-même. Il n'est pas nécessaire d'en séparer les ordures qui , avec elle , tombent des épis. Tout le mois de septembre est propre pour la semer. A la fin de ce même mois , ainsi que pendant tout le mois d'octobre , on peut prendre la racine des orties , les planter après les avoir séparées & avoir coupé un bout de la racine & en avoir coupé la tige à la distance d'un pouce au-dessus de la racine. On les plante ensuite très-ferrées par rangées à la même profondeur où elles étaient en les ôtant de la

(a) C'est à l'usage de ceux de mes compatriotes qui cultivent l'agriculture , que je destine cet article , extrait du Journal de physique de juin. Il vaut bien quelque anecdote ou quelques petits vers. Quoique je ne sois point agriculteur , je l'ai lu avec le plus grand intérêt. J'espère qu'il fera le même plaisir à tous mes lecteurs.

terre. On les couvre ensuite avec de la terre, qui doit être bien battue, pour que les racines se trouvent perpendiculaires. Il revient au même de semer la graine des orties ou d'en planter la racine, pour l'utilité qu'on en tire. La différence qu'il y a, c'est que les orties produites par la graine, ne doivent pas être recueillies immédiatement après qu'elles ont été semées, au lieu que les orties provenues par la plantation des racines, sont déjà fort bonnes l'année d'après. Toute autre graine ou racine d'orties que de la piquante, ne sont d'aucune utilité, n'ayant point de consistance. Elles meurent au bout de deux à trois ans, tandis que la racine de l'ortie piquante une fois fixée, pousse toujours, sans qu'on soit obligé d'en renouveler ni la racine ni la graine.

Terrein propre à la semence & à la plantation des orties. Les orties poussent également dans toute sorte de terre dont l'exposition est un peu élevée; elles réussissent sur-tout dans des roches & des pierres exposées à la chaleur du soleil. Il serait trop dispendieux de faire voiturer des terres dans ces endroits-là. Pour en éviter tant la dépense que la peine, il suffit, pour favoriser cette plante, de mettre une autre terre mêlée avec des balayures dans l'endroit destiné pour cette production. Cette terre & ces balayures doivent être étendues à deux pouces d'épaisseur, sans qu'il soit nécessaire de labourer la terre sur laquelle on veut les étendre. Arrangée de cette manière, cette nouvelle

terre est telle qu'elle doit être, & l'on procède à la semence ou à la plantation de la manière que l'on vient de dire.

Engrais pour la plantation des orties. Par-tout où se trouvent des orties, il est prouvé que celles qui tombent d'elles-mêmes sans qu'on les recueille, sont non-seulement suffisantes pour en entretenir la production dans l'endroit, mais qu'elles servent encore d'engrais pour le terrain. Mais en faisant annuellement trois récoltes des orties, il devient indispensable d'en engraisser la terre. Faire transporter le fumier destiné à la culture à l'endroit où l'on veut avoir des orties, ce serait le plus mauvais principe d'économie que l'on pût adopter. Pour le prévenir, on s'est occupé des moyens de se procurer de bon fumier, qui est absolument nécessaire à la plantation des orties. On peut, pour cet effet, employer les petites branches d'aune, que l'on fait couper dans l'automne avant que les feuilles en soient tombées; on en couvre la terre déjà enssemencée de la graine d'ortie, ou plantée de ces racines à l'épaisseur d'un demi-pied.

Ces jeunes branches, avec le feuillage qu'on y laisse pourrir, sont de la même utilité que le fumier. Au défaut d'aune, on peut se servir des jeunes branches avec les feuilles de tout autre arbre, ainsi que de celles du pin & du sapin, qui doivent être hachées. On peut encore se servir de vieille paille. L'endroit enssemencé ou planté de la graine & de la racine d'orties

doit, tous les trois ou quatre ans, être recouvert de jeunes branches & du feuillage de l'aune; & dans l'intervalle, des branches & du feuillage d'autres arbres à feuilles, ainsi que de petites branches de genievre, de sapin & de pin, ou de la vieille paille. Tout étant ainsi disposé, les orties profitent beaucoup, & tout autre engrais est inutile.

Récolte des orties. Les orties produites par la graine semée, ne doivent être recueillies que la seconde année après celle de la semence. Celles provenues par la plantation des racines peuvent être recueillies l'année d'après, & à trois fois; c'est-à-dire, la première récolte doit se faire vers le 15 juin, la seconde vers le 15 juillet, & la troisième, qui est la dernière de l'année, vers le 15 août. On peut ensuite, tous les ans, recueillir les orties produites des deux manières, en observant ces trois époques pour leur récolte. Celles qui se sont produites d'elles-mêmes peuvent être recueillies de même.

La manière de distribuer les orties aux bestiaux. Les orties étant récoltées de la manière susdite, les bestiaux en mangent avec plus de plaisir, si on en mêle avec de la paille en place de foin, On peut encore, pour les rendre appétissantes, employer un autre moyen, qui est de mettre les orties, la veille, dans de l'eau chaude, & de les y laisser pendant la nuit, & faire boire le lendemain aux bestiaux cette eau, à laquelle les orties donnent un goût qui leur est fort

agréable. Avec cette eau, on leur donne aussi les orties qui y ont été trempées pendant la nuit. Les orties recueillies de la manière & au tems prescrits, sont mangées avec le même plaisir par tous les bestiaux indistinctement.

L'avantage qu'on a de nourrir les bestiaux d'orties. Les vaches à qui on donne des orties à manger en suffisance, donnent abondamment du lait, une bonne crème. Le beurre, qui en reçoit un goût fort agréable, est en hiver aussi jaune qu'en été. Le bétail qui mange des orties se porte on ne peut pas mieux, & s'engraisse; il est par-là non-seulement exempt de toutes sortes d'épizooties, mais encore à l'abri d'en être attaqué.

Objections réfutées contre l'usage des orties pour la nourriture des bestiaux. Nous ne nous dissimulons pas que les orties sont préjudiciables aux bestiaux, si on leur donne de celles qui ne sont recueillies qu'au mois de septembre, étant alors trop dures & couvertes d'insectes & de toiles d'araignées. Il en est de même de tous les autres végétaux qu'on laisse trop long-tems sur leur racine avant de les recueillir. Les bestiaux ne veulent pas en manger, ils s'en dégoûtent; au lieu que les ayant coupées dans les tems ci-dessus prescrits, ils en mangent avidement, & s'en portent mieux. On foutient encore que les orties étant une plante médicinale purgative, font trop couler les humeurs, au moyen de quoi elles maigrissent les bestiaux, & leur deviennent préjudiciables. Il est cependant démontré

par l'expérience , que les orties , dans certaines provinces de Suede , ont été employées depuis des siècles avec le plus grand succès pour la nourriture des bestiaux , & que ceux qui en ont été nourris n'ont jamais été atteints d'aucune des maladies qui ailleurs sont si communes , & qui font de terribles ravages parmi les bêtes à cornes dans d'autres provinces.

Il résulte pour le royaume un avantage considérable & visible de la culture des orties. Les preuves que nous allons donner , convaincront de la vérité de cette assertion.

1°. Tout terrain montagneux & rempli de pierres peut être employé à la culture des orties , qui , par la suite des tems , procurera au pays en abondance un excellent fourrage aux bestiaux. 2°. Ce terrain , d'après les épreuves qu'on a faites , donnera dix - huit chariots de fourrage par chaque arpent. 3°. Cette plante résiste contre la rigueur & les intempéries du climat du nord ; & une fois plantée ou semée , elle pousse sans qu'on ait besoin d'en renouveler la racine. 4°. Il n'arrive jamais de faire une mauvaise récolte d'orties , pourvu que l'on ait soin que les bestiaux n'en gâtent pas le terrain en y marchant , ce qui nuirait à la racine. 5°. Le terrain ne doit avoir pour engrais d'autre fumier que celui qui n'est pas nécessaire pour l'agriculture , & qui , pour cette raison , est à préférer à tous les projets donnés pour l'amélioration des prés & à la semence de tous les grains étrangers pour

l'augmentation du foin. 6°. L'usage des orties préserve de l'épizootie , & empêche qu'aucune maladie ne puisse s'introduire dans les troupeaux. Fondés sur ces principes , une grande partie des habitans de beaucoup de provinces en Suede ont adopté l'usage des orties pour la nourriture des bestiaux , quoique la plupart aient le préjugé , qui est très - nuisible , de regarder cette plante comme mauvaise herbe. L'utilité qui résulte des orties étant ainsi démontrée , il n'y a point d'agriculteur ou habitant de campagne , ce me semble , qui ne doive donner ses soins à la production de cette plante , qui non-seulement ne coûte aucun embarras , mais qui est encore moins dispendieuse que toute autre herbe quelconque , soit étrangere ou native du pays , & dont on tire un profit aussi considérable. Le meilleur foin ne vaut pas les orties pour la nourriture des bestiaux. On suppléera par - là au manque de fourrage , auquel on n'a pas encore pu remédier. Puisqu'il est facile de se procurer cette nouvelle ressource , ce sera donc à tort que l'on se plaindra maintenant du manque de fourrage ; & ce préservatif certain contre les maladies des bestiaux , est un nouveau bienfait de la Providence.

P. S. Plusieurs particuliers , en différens cantons , ont essayé ce nouveau genre de culture , & les succès les plus heureux ont couronné leurs tentatives.





Souscription proposée par M. DE MACHY, peintre du roi, & conseiller de son académie royale de peinture & sculpture.

MONSIEUR DE MACHY, entre plusieurs vues qu'il a exposées successivement à différens salons, a conçu le projet d'en choisir six des plus intéressantes, pour les faire graver en couleur. Si cette collection obtient les suffrages du public, M. de Machy pourra par les suites la rendre plus complete & plus nombreuse; mais celles proposées, & dont on va ci-après donner les détails, deviennent les plus riches & les plus imposantes, parce qu'elles sont prises sur le passage de la Seine au milieu de Paris. Les voici :

La première vue prise du Pont-Royal; on découvre le Pont - Neuf, les galeries du Louvre, partie du Pont - au - Change, partie du College des Quatre-Nations, &c.

Nota. Cette vue est gravée en couleur; & ceux qui auront dessein de souscrire, pourront la voir chez l'auteur, cour du Louvre, ou chez le sieur Janninet, jusqu'au moment de la livraison.

Seconde vue prise de la terrasse des Tuileries; l'on voit la Grenouillere, le Palais-Bourbon, le Cours-la-Reine jusqu'au mont Valérien.

Les tableaux de ces deux premières vues ont été au fallon.

Troisième vue prise du Pont-Neuf; elle comprend le nouvel hôtel des monnoies, le collège Mazarin, les galeries du Louvre, une partie de la colonnade, le port Saint-Nicolas, le Pont-Royal, &c.

Quatrième vue prise du pont de l'Hôtel-Dieu, dit le Pont-aux-Doubles; on y voit le jardin de M. l'archevêque, le Port-aux-Tuiles, la porte Saint-Bernard, le pont de la Tournelle, & partie de l'isle Saint-Louis.

Cinquième vue prise du port Saint-Paul; on découvre les Célestins, l' Arsenal, l'isle Louvier, le bout de l'isle Saint-Louis, l'hôpital dans le fond, &c.

Sixième vue de la colonnade du Louvre avec les anciens vestiges du tems de François premier; & du Garde-meuble du roi; dans le fond l'on découvre le portail de l'église du collège Mazarin.

Les tableaux de ces quatre dernières vues seront exposés au prochain fallon.

Conditions de la souscription. Tous les amateurs desirant assez ordinairement avoir deux pendans, M. de Machy a jugé à propos, pour se conformer au goût du public & ne point le gêner, de ne proposer que la souscription de deux estampes à la fois. Ainsi ceux qui voudront souscrire pour les six, ne s'engageront que de deux estampes en deux estampes.

Le prix de chaque estampe coloriée sera de 21 liv. chacune, & de 30 liv. pour ceux qui n'auront point

souscrit. Les noms des souscripteurs seront mis sur un journal dans l'ordre de la date où ils se feront présentés, & l'on suivra le même ordre pour la livraison des estampes.

En souscrivant on paiera 9 liv. & les 12 liv. en recevant l'estampe, & en sus 9 liv. pour la seconde, qui suivra trois mois après.

Mais ceux qui souscriront pour l'estampe actuellement gravée & que l'on imprime, ne pourront, vu la longueur & les difficultés de l'impression, la recevoir que dans trois mois. Ainsi il y aura six mois entre la souscription & la livraison des deux estampes.

On souscrira chez M. de Machy, au Louvre, & chez F. Janninet, rue Pavée, place Maubert.

La grandeur des estampes est d'un pied onze pouces de long, sur un pied deux pouces de haut.

Les amateurs sont priés d'affranchir le port des lettres & de l'argent.



T A B L E.

<i>Annales politiques, &c. pour servir de continuation au Journal de M. Linguet.</i>	Page 3
<i>Les Hoshets de ma jeunesse.</i>	17

T H É A T R E S.

<i>Eloge de Claude-Joseph Dorat, suivi de poésies qui lui sont relatives, &c.</i>	40
---------------------------------------------------------------------------------------	----

P I E C E S F U G I T I V E S.

<i>Course dans les Alpes.</i>	49
<i>Traduction de la salutation helvétique, prononcée à l'hôtel-de-ville de Soleure le 18 septembre 1780.</i>	82
<i>Sur la plantation & récolte des orties, ainsi que sur leur grande utilité pour nourrir les bestiaux.</i>	86
<i>Souscription proposée par M. de Machy.</i>	93



NOUVELLES

POLITIQUES.

TURQUIE.

SMYRNE. Les ravages de la peste, loin de diminuer, ne vont qu'en augmentant depuis quelque tems ; chacun s'enferme chez soi, ou se retire à la campagne. Pour comble de maux, la disette commence à se faire sentir. Toutes les especes de vivres sont montées à un prix exorbitant, & l'on ne prévoit pas encore la fin de cette calamité, parce que les fauterelles, quoique moins nombreuses que les années précédentes, dévorent toutes les campagnes voisines.

Le 9 juin il est parti de ce port vingt-huit navires marchands Français, destinés pour Marseille, sous l'escorte de deux frégates de la même nation.

R U S S I E.

Petersbourg. M. de Bulgakow, qui va résider à Constantinople en qualité d'envoyé de S. M. I., est parti dans le courant de juin, pour se rendre à sa destination. Il dirige sa route par Cherfon, ville nouvellement construite sur la mer Noire, où il s'embarquera sur une frégate Russe, qui le conduira dans la capitale de l'empire Ottoman. Son voyage a été retardé par les difficultés que la Porte faisait de permettre à un bâtiment armé de passer le canal de Constantinople, obstacles qui ont été levés par l'entremise de l'ambassadeur de France.

La ratification de l'accession du roi de Prusse à la
Août 1781. G

neutralité armée, a été échangée le 29 juin. On a remis les présens ordinaires aux plénipotentiaires qui ont signé cet acte d'accession.

Le grand-duc & la grande-duchesse se proposant de faire un voyage dans les pays étrangers, S. M. I. leur a accordé un million de roubles indépendamment du revenu ordinaire de LL. AA. II. Elles dirigeront leur route sur Kiow, Cracovie & Vienne, & passeront de là en Italie.

D A N E M A R C K.

Coppenhague. La grossesse de la princesse Sophie-Frédérique, épouse du prince héréditaire, est déclarée; on a commencé le 5 juillet les prières à ce sujet dans toutes les églises.

M. de Beringschiold doit avoir été jugé par une commission du cabinet du roi; il a été condamné à une prison perpétuelle. Sa femme continuera à jouir de la pension qu'il avait de 2000 rixthalers, & ses enfans partageront ses biens entr'eux. Le délit dont il est coupable n'est point connu, mais il doit être très-grave.

A L L E M A G N E.

Vienne. L'empereur, instruit que plusieurs riches Hongrois plaçaient leur argent dans les fonds étrangers, vient de le leur défendre par une ordonnance qui a été publiée à Presbourg & dans toutes les autres villes de la Hongrie.

La régence de la basse-Autriche a renouvelé le 30 juin la défense faite le 5 octobre 1669 aux chapitres, abbayes, colleges, communautés, &c. d'acheter des séculiers aucun bien immeuble, aucun fonds de terre & d'en usurper le domaine direct, c'est-à-dire, de s'en faire payer le cens, la redevance pécuniaire, sous peine de nullité du contrat de vente.

L'empereur a aussi fait publier une ordonnance en

faueur des protestans, laquelle contient, entr'autres, dispositions, que l'ancien réglemeut sur le culte doit être entièrement aboli dans tous les endroits où il a été en vigueur; que toutes les dispositions qui s'y trouvent énoncées cesseront, & que, dans aucun cas, on ne fera plus la moindre différence entre les sujets, catholiques & protestans: tout leur sera commun, honneurs, dignités, charges & emplois; il n'y a que le culte public que ces derniers ne pourront pas exercer.

Hambourg. Les escadres des puissances neutres sont enfin en mer: on se flatte qu'elles arrêteront les violences dont on se plaint des corsaires Anglais. On attend avec beaucoup d'impatience & de curiosité des nouvelles de leurs opérations pour maintenir la liberté de la navigation. Jusqu'ici la neutralité armée n'a pas empêché les déprédations des Anglais qui, ne voyant aucun effort pour les punir, ont hautement déclaré que l'idée d'un code maritime était morte de vieillesse; mais peut-être que leurs excès multipliés, en prouvant la nécessité d'un pareil code, feront renaître le projet de l'établir. La cour de France a fait faire à celle de Russie des représentations sur les procédés arbitraires des Anglais contre le commerce & la navigation des neutres. Elle insiste sur la nécessité de les réprimer, puisque sans cela l'association des puissances neutres ne tournerait qu'à l'avantage de ses ennemis: ce qui obligerait S. M. T. C. à changer de système, & de régler sa conduite sur celle des Anglais, qu'on tolère avec tant de patience. On ignore encore la réponse qui a été faite à ce mémoire présenté au commencement de juin au comte d'Ostermann, vice-chancelier de l'Empire, par le ministre de la cour de France.

Ces déprédations, au reste, n'empêchent pas que dans tout le nord on ne s'empresse de profiter des circonstances de la guerre pour y attirer un plus grand

commerce. Toutes les villes cherchent sur-tout à profiter de la gêne qu'éprouvent les bâtimens Hollandois, pour les remplacer dans les entreprises de fret & de transport. On ne cesse de travailler à Dantzick à la construction de bâtimens qui n'auront pas d'autre destination.

E S P A G N E.

Cadix. M. de Grillon a plus de vingt mille hommes sous ses ordres ; mais l'expédition pour laquelle ils sont destinés est toujours un mystère. Leur commandant les exerçait continuellement à des attaques ou à des descentes simulées. Toutes ces troupes devaient s'embarquer le lundi 6 de ce mois. L'escadre Française, aux ordres de M. de Guichen, est arrivée dans cette baie le 6 juillet ; elle n'a mis que treize jours dans la traversée de Brest ici, & se trouve dans le meilleur état possible. En attendant que les escadres des deux nations mettent à la voile, leurs officiers se visitent & se traitent réciproquement. Tout annonce en eux la plus grande union & l'intimité la plus parfaite.

On a enfin reçu la nouvelle de la prise de Pensacola ; mais les seuls détails que l'on en ait se réduisent à ceux-ci ; savoir, que la garnison a été faite prisonnière de guerre, & que le régiment d'Irlande, composé en grande partie de déserteurs Français, a perdu presque tous ses grenadiers.

F R A N C E.

De Paris. M. le chevalier de Grasse a mouillé le 2 juillet à l'Orient, chargé de dépêches du comte de Grasse son oncle, avec M. Durand, aide-de-camp de M. le marquis de Bouillé, chargé aussi de celles de ce général, lesquels, après être descendus à terre, ont pris la poste pour se rendre à Versailles, où ils ont apporté le détail des opérations de nos vaisseaux & de nos troupes aux Antilles, & la reddition de l'isle

de Tabago, qui capitula le 2 juin. La garnison, composée d'environ neuf cents hommes de troupes Européennes, commandée par le major Ferguison, a été faite prisonnière de guerre. On y a trouvé cinquante pièces de canons de gros calibre, sept pièces de campagne de 4, & deux obusiers en fonte. Le sol de cette isle est très-bon. On y compte soixante belles sucreries, beaucoup d'habitations en coton, en indigo, & quinze à vingt mille noirs.

Le 4 juin, l'armée navale ennemie fut signalée au vent de Tabago. Aussi-tôt le comte de Grasse fit appareiller ses vaisseaux. Le 5, il rencontra l'armée Anglaise forte de vingt-un à vingt-deux vaisseaux à la distance de deux à trois lieues. Il fit revirer de bord vent devant, pour s'approcher de celle de l'ennemi & lui présenter le combat; mais l'amiral Rodney tint constamment le vent, & refusa tout engagement.

Il a paru un édit du roi, donné dans le courant du présent mois, & enregistré en parlement le 10, portant augmentation de deux sous pour livre de droits sur les consommations. S. M. a soin cependant d'empêcher que cette augmentation ne tombe sur les objets de consommation qui intéressent plus particulièrement la classe la plus indigente; ne voulant point que ces articles soient sujets auxdits deux sous pour livre dont il est fait mention dans cet édit, affranchissant même plusieurs de ces objets de la précédente imposition, ou diminuant celle qui se percevait anciennement sur plusieurs d'entre eux.

A N G L E T E R R E. 221

Londres. Le roi se rendit le 18 juillet au parlement dans la chambre des pairs & y manda les communes, donna son consentement à plusieurs bills, dont les principaux sont le renouvellement de la charte de la banque, celui de la compagnie des Indes, le bill qui

regle la jurisprudence dans le Bengale , & l'a été mis en faveur des débiteurs insolvable. Ensuite S. M. mit fin à la séance actuelle , qui est la première du quinzième parlement , par un discours relatif à la circonstance. Le parlement fut ensuite prorogé jusqu'au 13 septembre prochain , qu'il reprendra ses séances ordinaires.

Les lettres du continent de l'Amérique n'offrent rien qui puisse conduire à la paix. La jonction du lord Cornwallis avec le général Arnold a eu lieu dans les environs de Petersburg ; mais les troupes étaient tellement fatiguées des marches longues , pénibles & forcées qu'elles avaient été obligées de faire , qu'elles se sont trouvées avoir besoin de repos avant de pouvoir agir.

Le lord Rawdon a été obligé d'évacuer Carthden & de se réfugier vers Charles - Town. Ce commandant , alarmé de la promptitude avec laquelle les Caroliniens se soulèvent contre lui , qui n'est leur gouverneur que de nom , & qui perd toute autorité dès que les armées anglaises s'éloignent , a publié des proclamations menaçantes qui n'ont produit aucun effet.

Enfin , tout annonce qu'il ne reste aucun espoir au gouvernement Britannique de voir les colonies rentrer jamais sous son obéissance. Il s'est établi depuis peu une banque nationale à Philadelphie pour les Etats unis de l'Amérique , & nous en avons reçu icelle plan par les mêmes papiers qui nous ont apporté les nouvelles dont nous venons de parler.

Les nouvelles qui nous viennent des isles ne sont pas plus satisfaisantes. La perte de Tabago , qui s'est rendue aux Français le 2 juin , sans que l'amiral Rodney ait pu s'opposer à cette entreprise , fait voir que nos ennemis sont maîtres de la mer dans les Antilles.

Les nouvelles des Indes orientales ne nous offrent

rien d'agréable non plus, & la situation de nos affaires est aussi dans ce pays des plus alarmantes. L'argent manque pour le commerce, Madras est attaqué, les renforts que le commodore Johnstone devait y conduire ont été arrêtés dans leur route, quoiqu'il eût été à souhaiter qu'ils eussent pu arriver promptement à leur destination.

Enfin, pour surcroît de maux, l'escadre aux ordres du vice-amiral Parker a rencontré à vingt-cinq ou trente lieues au-dessus du Texel celle du contre-amiral de Zoutmann, & ils se sont battus le 5 de ce mois avec le plus grand acharnement pendant près de quatre heures. L'action a été des plus vives; mais enfin nos vaisseaux désemparés n'ont pu renouveler le combat que leur offrait l'amiral Hollandais: lorsque notre commandant a voulu faire un effort pour renouer la ligne, il a trouvé que cela était impossible. Le signal qu'il a mis pour reprendre le combat, a été répondu par autant de signaux de détresse, & il s'est vu contraint de se retirer dans le port de Leith, en attendant qu'il puisse regagner les ports d'Angleterre, pendant que la mer du nord est libre pour nos rivaux. Nous sommes cependant contraints d'avouer que, si nous n'étions pas supérieurs en nombre de vaisseaux, nous l'étions par celui des canons.

L'événement dont il vient d'être fait mention, nous cause de l'inquiétude. Il nous reste encore une flotte considérable à recevoir de la Baltique, & nous n'avons pas une seule escadre en état de la protéger.

P R O V I N C E S - U N I E S .

De la Haye. L'affaire du mémoire de la ville d'Amsterdam, contre le duc de Brunswick, fait toujours beaucoup de bruit en Hollande. Les états de Gueldres, assemblés à Arnheim, pour délibérer sur ce sujet,

ont pris une résolution très-satisfaisante pour le prince, à la pluralité des deux quartiers de Nimegue & de Veluwe. Le comté de Zutphen a refusé de s'y conformer, en disant qu'il fallait auparavant examiner l'affaire, & demander à MM. d'Amsterdam une explication plus détaillée. Les opinions n'ont point été unanimes dans le quartier de Nimegue: les barons de Teugnagel & de Nivenheim se sont élevés avec chaleur contre la résolution de l'Etat.

Le baron de Linden de Blitterswich, ci-devant envoyé extraordinaire de la république en Suede, & nommé pour aller résider en la même qualité à Vienne, vient de résigner ce poste. Sa démission a été remise au Stathouder & ensuite aux Etats-Généraux. En leur témoignant sa reconnaissance du choix qu'ils avoient bien voulu faire de lui, il déclare ne pouvoir accepter le poste qu'on lui avoit confié, sous une influence & une direction qui ne pourraient pas toujours tendre au plus grand bien de la république.

PAYS-BAS AUTRICHIENS.

Bruxelles. Les fêtes se multiplient dans cette ville depuis l'arrivée de madame l'archiduchesse Marie-Christine & du duc de Saxe-Teschen son époux. Le 29 juillet, la cérémonie de l'inauguration solennelle de l'empereur se fit avec beaucoup de pompe. Elle dura dès les huit heures du matin jusqu'à deux heures après-midi, en présence d'un concours immense de spectateurs qui s'y rendaient de toutes parts.

S U I S S E.

Neuchatel. La mort vient de nous enlever M. Benoît de Sandöz, l'un des quatre présidents du conseil d'état & procureur de Valangin. L'exactitude avec laquelle il s'acquittait des devoirs que lui imposaient les emplois dont il étoit revêtu, & la bonté de son caractère, justifient les regrets que l'on donne à sa mémoire.

CE Journal, quoique peu connu en France, n'est pas nouveau : son existence date de l'an 1732, & il a continué sans interruption jusqu'à présent. Les éditeurs, étrangers par rapport à la France, qui n'y tiennent à aucune faction littéraire, ni à aucun parti, qui vivent sous un ciel tranquille, qui enfin gémissent des querelles scandaleuses dont tous ces écrits périodiques sont souillés, comme de l'acharnement qu'on y affiche contre les hommes célèbres, ramènent aujourd'hui sous les yeux du public leur Journal imprimé dans un pays libre, sous les auspices d'un Roi philosophe, & dans l'exécution duquel ils s'imposent la loi sévère d'éviter avec le plus grand soin ce qu'ils reprochent aux autres journalistes.

Voici une esquisse du plan qu'ils se proposent de suivre.

1. Donner un extrait raisonné des ouvrages nouveaux qui mériteront un examen détaillé, & s'occuper autant à en faire sentir les beautés qu'à en relever les défauts.

2. Rassembler ce qui aura paru de mieux dans le genre des *pièces fugitives*, soit légères, soit philosophiques, soit enfin relatives à l'histoire naturelle, aux arts, aux inventions nouvelles, &c.

3. Reprendre l'ancien & instructif *Journal des spectacles*, dont le public a regretté l'interruption. (Ils sont sûrs, pour cet objet, de leur correspondant.)

4. Annoncer tous les livres nouveaux sortis chaque mois des presses, tant du royaume de France, que de Neuchatel, Geneve, & autres imprimeries étrangères.

5. Enfin, si quelqu'auteur croit avoir à se plaindre de la critique faite de son ouvrage par un journaliste, de quelque pays qu'il soit, & veut en appeler au public, consigner son appel dans ce Journal, pourvu toutefois qu'il y évite les personnalités, les injures, & surtout les détails ennuyeux & superflus.

Ce Journal contient douze cahiers par an, qui seront distribués au commencement de chaque mois.

Les changemens qu'on y a apportés pour le fonds & pour la forme, permettent d'en fixer désormais l'abonnement annuel à 24 livres pour la France & les pays étrangers, le tout franc de port par la poste.

O N S O U S C R I R A

A Neuchatel, chez la Société Typographique, qui recevra tous les envois qu'on voudra bien lui faire, pourvu qu'on ait soin de les affranchir.

A Paris, chez M. Perregaux, banquier, rue Saint-Sauveur.

Chez M. Quandet de la Chenal, négociant, commissionnaire, rue de Bourbon, près des Théatins, n^o. 28.

Chez M. Thiriot, rue de la Vieille-Bouclerie, maison du Parfumeur. Ce dernier se chargera des différens objets dont on desirera qu'il soit parlé dans le *Journal de Neuchatel*, comme estampes musicales, livres, &c.